

FEMMES :
autour du dispensaire genevois
PARTI SOCIALISTE :
débat avec la LMR
COLOMBIE :
une démocratie "très spéciale"

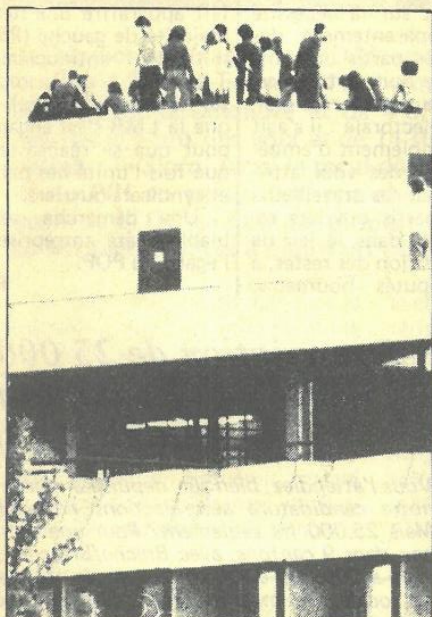
N° 210 - 16 juin 1979
DIXIEME ANNEE

Fr. 2.-

la brèche

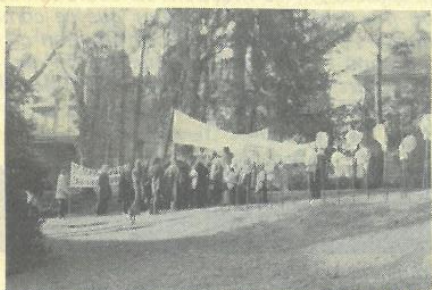
organe bimensuel
de la ligue marxiste révolutionnaire
section suisse de la IVème Internationale

Champ Dollon:



page 4

Tchécoslovaquie:



page 11

Banque:



page 9

Iran:

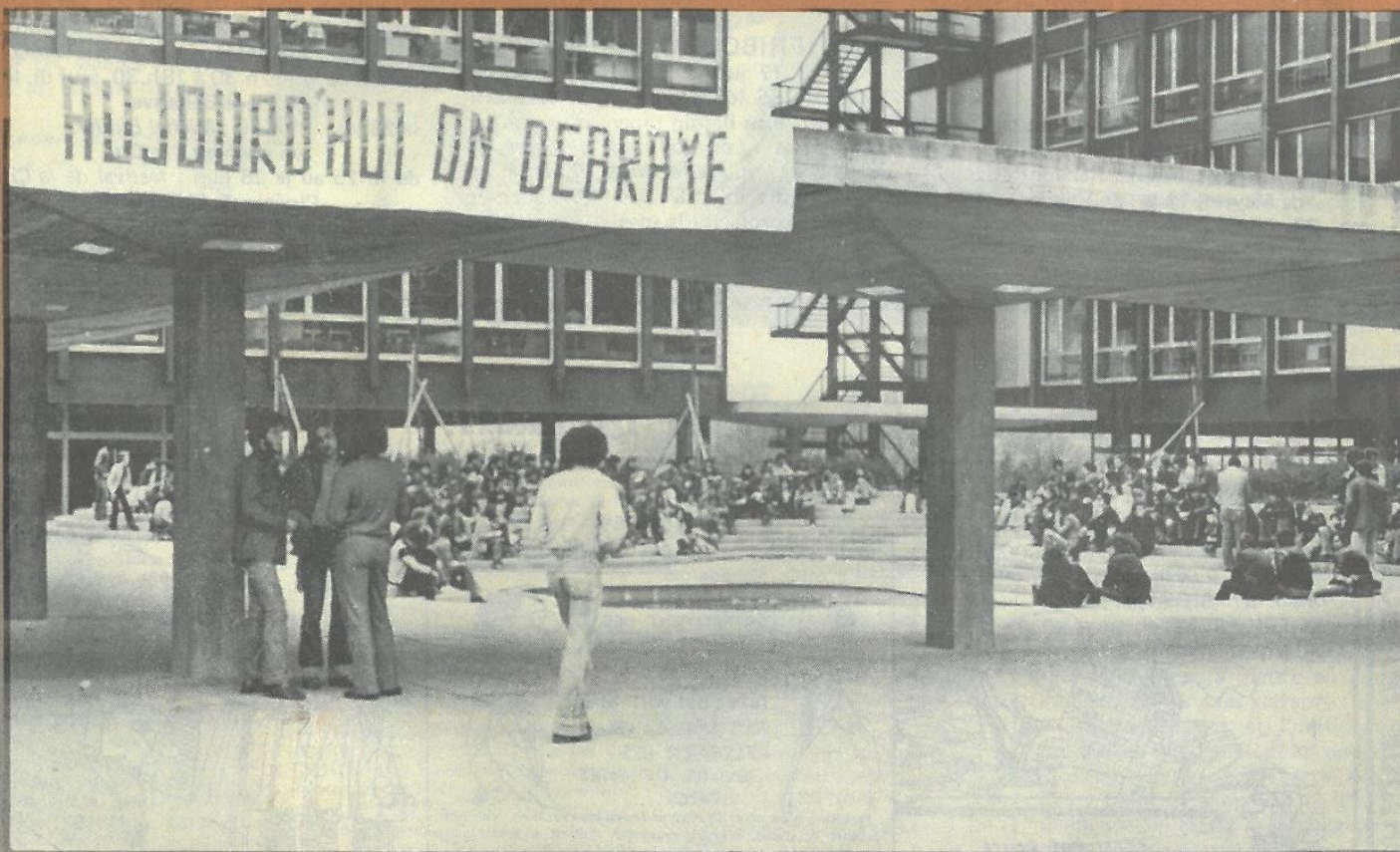


page 10

Apprentis sélectionnés, dressés, discriminés, usés, stressés...



ça suffit !



Interfoto

Notre projet d'initiative

Editorial page 3, dossier pages 6 et 7

sommaire

EDITO : formation professionnelle : briser le monopole patronal	3 - 6
ANTINUCLÉAIRE	
manifestation internationale de Pentecôte SOCIAL	3
Champ-Dollon : Fontanet géolier de choc	4
VPOD : le but n'est pas la "cohésion entre les classes"	4
Dans les syndicats : FTMH, réaffirmation du monolithisme FEMMES	4
Le dispensaire des femmes à Genève POLITIQUE	5
Séance du CC de la LMR des 26/27 mai 79	5
Débat Parti socialiste romand / LMR	8
Procès de Chiasso : le bal des menteurs	9
DOSSIER formation professionnelle	
Quelle formation pour les jeunes ?	
L'initiative que propose la LMR	
A chaque rentré scolaire son chômage INTERNATIONAL	6 - 7
EUROPE : en FRANCE, 3 o/o pour les Etats-Unis socialistes d'Europe	10
Conférence ouvrière de la IVe Internationale	10
IRAN : pour la libération des 9 camarades du PST iranien	10
L'ITALIE au point mort	11
TCHÉCOSLOVAQUIE : libérez Petr Uhl	11
URSS : libérez Lev Volokhonsky	11
COLOMBIE : une démocratie "très spéciale"	12
SALVADOR / NICARAGUA	12

abonnez-vous

Abonnements à la Brèche :

6 mois, enveloppe ouverte :	fr. 22,50
une année, enveloppe ouverte :	fr. 45.-
une année, enveloppe fermée :	fr. 55.-
une année, étranger (Europe) :	fr. 80.-
Outre-mer :	prendre contact avec nous
abonnement de soutien :	fr. 100.-

Lausanne. (préciser le type d'abonnement).

Pour toute correspondance : Case postale 1000 Lausanne 17 CCP 10-25669

Ed resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne.

Marche de Pentecôte Les aventures de la ligne de masse

Pour l'OCFR (Organisation communiste Front Rouge) - dernier avatar du CLP - tout - femmes, nucléaire, syndicats - est simple : les masses veulent lutter, mais divers appareils, révisionnistes, socio-démocrates, LMR, voire l'OCS, les intoxiquent, les trompent... La tâche prioritaire, qu'on essaie d'imposer aux divers mouvements de masses - réels ou fantasmés - est la dénonciation de ces appareils.

On a pu juger dans la pratique cette ligne politique dans le mouvement antinucléaire à Genève : elle a amené le groupe antinucléaire Légitime Défense (LD) à se replier sur lui-même, à vivre de son opposition aux mo-

dérés, Comité contre Verbois nucléaire (CCVN), et à la Coordination Nationale, elle a mis tous les obstacles sur la voie de la construction d'un large mouvement antinucléaire; finalement cette orientation sectaire fut rejetée par la majorité des militants de LD l'hiver passé.

Voilà qui n'a pas fait dévier d'un poil le CLP, sectaire impénitent, qui a créé le GTAN (Groupe de travail antinucléaire). Et aujourd'hui, l'OCFR essaie de constituer des groupes similaires à Lausanne et en Suisse allemande. Leur intervention lors de la marche de Pentecôte est une véritable leçon de choses, la démonstration de l'incohérence et du vide des propositions de cette organisation :

- Arrivée, en voiture, à Leibstadt, belle banderole, tract, départ, en voiture. Retrouvailles à Kaiseraugst, rebanderole, tract, appel à "occuper" l'ex-pavillon d'information en profitant du fait que, bien qu'en piteux état après un récent attentat, il restait le seul endroit à l'abri de la pluie et dénonciation des

"traîtres" qui refusent de prendre sur eux cette "action exemplaire".

Que les hésitations des responsables de la manifestation proviennent des risques qu'il pouvait y avoir à entasser des gens dans une semi-ruine, où les cloisons, les barrières d'escalier, etc. avaient été soufflées, où des fissures apparaissaient dans la dalle, ne leur fait ni chaud ni froid. Que ce même pavillon, en présence des mêmes "traîtres", ait été "visité" un mois auparavant et plusieurs milliers de francs de propagande des promoteurs aient été rendus inutilisables ne leur donne pas le sens du ridicule... !

- Enfin, le lundi, pour mettre leur pratique en accord avec leur tract qui proclame la nécessité de l'organisation des populations locales et de l'occupation "comme à Kaiseraugst"... absence complète de ces militants à la manifestation de Graben, que soutenait le Comité antinucléaire local. C'est ce qu'on appelle participer à la construction d'un mouvement antinucléaire de masse ! S., Genève

Vers le Congrès du PSV

Fin juin, aura lieu le Congrès du Parti Socialiste Vaudois. Il aura notamment à se prononcer sur l'apparement électoral avec le POP et la LMR. Le comité directeur du PSV, qui a accepté une entrevue avec une délégation de la LMR, s'est néanmoins prononcé contre l'apparement. La LMR Lausanne/Vaud s'adresse donc aux délégués socialistes, en insistant sur la nécessité de l'apparement des listes des partis ouvriers. Nous ne lions cette question à aucune forme d'alliance électorale : il s'agit tout simplement d'empêcher que des voix attribuées par les travailleurs à des partis ouvriers reviennent, dans le jeu de la répartition des restes, à des députés bourgeois.

Au PSV de choisir maintenant : ou bien la reconnaissance de la LMR comme partie prenante du mouvement ouvrier (ce qu'ont fait les militants socialistes à l'intérieur du syndicat VPOD Vaud-Etat en élisant ou en ne s'opposant pas à l'élection d'un membre de la LMR à la présidence), dans le cadre d'un enjeu électoral qui met aux prises la défense des intérêts des travailleurs contre ceux de la bourgeoisie, ou bien le PSV refuse l'apparement avec la LMR en particulier, et il affirme dans ce cas qu'il lui est indifférent de s'opposer à l'élection d'un député bourgeois supplémentaire... Rappelons que dans le canton de Vaud, toutes les récentes votations populaires ont fait apparaître une nette majorité de gauche (PFS, initiative antinucléaire, TVA nos 1 et 2, impôt sur la richesse, etc.) et que la LMR s'est engagée pour que se réalise chaque fois l'unité des partis et syndicats ouvriers.

Une démarche semblable a été entreprise à l'égard du POP.

FG

Campagne abonnement : première distribution des prix !

Dans le cadre de notre campagne pour 200 nouveaux abonnés à la Brèche, nous avons décidé de remettre un prix d'encouragement au premier nouvel abonné. Malheureusement, l'instantané immortalisant cette petite cérémonie a été égaré. En revanche, un établissement bancaire qui sait actuellement faire parler de lui publie un instantané qui vient à notre rescousse : il suffit d'imaginer quelques changements de costumes et de décors... Ci-contre : M. Rudolph R. Sprüngli, des chocolats, membre du Conseil d'administration du Crédit Suisse (à droite), reçoit à l'occasion de l'exposition internationale de la confiserie une coupe en forme de chaudron de confiseur. Décidément, au Crédit Suisse, on est passé maître dans l'art d'enrober la pilule.

abonnez-vous!



Souscription de 25 000.- pour notre campagne électorale

Vous l'attendiez, bien sûr, depuis l'annonce de notre candidature aux élections nationales! Mais 25.000 frs seulement? Pour une campagne dans 9 cantons, avec Brèche/Bresche spéciale à 200.000 exemplaires, plus la propagande locale, les meetings etc... C'est que nous nous y sommes préparés, comme tout notre travail politique s'est efforcé de préparer le mouvement ouvrier à agir indépendamment de la bourgeoisie et des solutions de compromis proposées par les directions collaborationnistes du mouvement ouvrier. Pour que ce combat puisse s'affirmer dans la confrontation de cet automne, nous aurons donc besoin de ces 25.000frs, de votre soutien! (CCP: RML/LMR 80-44457 Zürich.)

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MEMES!

GENEVE

Bois de la Bâtie (près de la Jonction) ve 22, sa 23, di 24 juin : 3ème FESTIVAL du BOIS-DE-LA-BATIE. 5 scènes, dont un cirque, 30 stands (information & artisanat), 20 bistrotts, 61 orchestres (jazz, classique, contemporain, folk, ethno musique, électrique, fanfares et choeurs), 14 groupes (danse, théâtre, théâtre pour enfants, café-théâtre, cirque...), plus de 320 artistes (artistes et groupes locaux - Genève et région), tout ça gratuit. Org. : COF (022/21 70 10). Festival de musique et danses d'Afrique Noire, organisé par l'AMR (suite).

Bois de la Bâtie

ve 22 : Adama Drame, griot de Haute-Volta. di 24 juin : 22 artistes de Madagascar. Centre de Loisirs et Rencontres de Meyrin, 16 av. de Vaudagne me 20 juin, 20h.30 : Adama Drame. Pic-plouc, impasse rue du Lac 1 sa 16, 21h. : Mike and Mike (country blues).

sa 23 juin, 21h. : Duodenum (folk). sa 30 juin, 21h. : Claire (chanson française).

Maison des jeunes

ve 22 juin, 20h. : Chilevive - Viva Chile. Salle Patiño, 26 av. de Miremont me 27, je 28 juin, 20h.30 : Sacrifices, par Lilith, un collectif théâtral formé de six femmes travaillant ensemble à San Francisco. Palais des Expositions sa 30 juin, 20h.30 : les Tubes, rock avec extravagance, férocité et délire...

BROC (FRIBOURG, près de Bulle)

sa 16, di 17 juin : FETE de l'école de BOULEYRES (pédagogie autre que l'officielle) qui a un besoin urgent d'un soutien financier. sa : Les Montreurs d'images, cabaret libre, Jean-Pierre Huser, Didier et bal avec orchestre folk. di : dès 11h. : concert, couscous, spectacle de magie, Jacky Lager et un musicien japonais, cabaret libre. Stands, artisanat, jeux, bouffe...

LAUSANNE

Salle de paroisse de Montriond av. Dapples 50

sa 16 juin, 20h.30 : Entre-tiens "Souvenirs d'enfance" Freud Da Vinci par le Théâtre Onze.

Collection de l'art brut, Bergières 11

jusqu'au 16 septembre : Vojislav Jakic (né en 1932 dans un village de Serbie), 14h. à 18h., sauf lu, je de 20h. à 22h.

Galerie Virus, rue de Bourg 21, 1er étage jusqu'au 30 juin : exposition de 15 peintres de Russie, présentée par la galerie Moscou-Petersbourg (14h.30 à 18h.30, sauf di, lu).

Place Bellerive

sa 23 juin, 20h.30 : Michel Bühler. en plein air à la Cité du lu 25 au je 28 juin : festival de la Cité.

Cinéma de CHEXBRES

ma 19, me 20 juin, 20h.30 : Les yeux bandés, de Carlos Saura (v.o. s.-tt.). ma 26, me 27 juin, 20h.30 : Continental

Circus, de J. Laperousaz.

ve 29, sa 30 juin, 20h.30 : Xica Da Silva, de Carlos Diegues (Brésil, v.o. s.-tt.).

NYON

Salle communale de Nyon

4e FESTIVAL JAZZ - NYON 1979. sa 16, 15h. : Jerry Léon Radu (CH) - Jack de Johnette New Directions (avec Lester Bowie, tp., John Abercrombie, g...). sa 16, 20h.30 : CM4 (CH) - Michel Portal, Albert Mangelsdorf, Léon Francioli, Pierre Favre quartet.

di 17, 15h. : Madame Schwab 5 (Lausanne) - The Rova Saxophone quartet (San Francisco, 4 saxes) - Chico Freeman quartet (avec Don Moye, dm., de l'Art Ensemble). di 17, 20h.30 : Yosuke Yamashita trio (Japon) - Witchdoctor's Son (courant du jazz sud-africain, basé à Londres).

le concert : 20.- fr.; les 4 : 60.-; loc. : Genève, Discoclub; Lausanne, Disc-à-brac.

Ella Stique

UNE JUSTICE SEREINE DANS UN ETAT DE DROIT.





Formation professionnelle

Briser le monopole patronal

Les jeunes représentent, dans 15 pays d'Europe occidentale, le 43 o/o des chômeurs. En Suisse, ce taux n'est "seulement" que de 24 o/o pour les moins de 25 ans. La bourgeoisie suisse se pavane, il ne saurait être question d'"un véritable chômage des jeunes". Voire : les jeunes filles, les enfants d'immigrés et les handicapés éprouvent plus que jamais des difficultés à achever une formation professionnelle de qualité; dans certains cantons règne déjà aujourd'hui un réel chômage des jeunes, largement répandu (Genève, Tessin, Neuchâtel, Uri, etc.). De plus, et ceci n'apparaît dans aucune statistique sur le chômage, un "véritable" chômage des jeunes n'a pu être évité en Suisse que parce que le capital a massivement fait appel aux maîtres d'apprentissages des professions artisanales (p. ex. pour les apprentissages de cuisinier, boulanger, coiffeur, coiffeuse, vendeur, et vendeuse) qui s'intéressent non pas à une bonne formation, mais à une main-d'oeuvre bon marché, rapidement rentable. C'est justement dans ces professions que les jeunes n'ont pas, pour la plupart, de possibilité de trouver des emplois qualifiés après leur apprentissage. Et beaucoup de salariés adultes risquent de perdre leur qualification professionnelle à la suite des rationalisations et des restructurations.

Une masse de manoeuvre qui s'accroît

Ce développement correspond aux mécanismes automatiques de la société capitaliste, qui ne répond aux besoins (p. ex. à celui de la formation) que dans la mesure où ils sont compatibles avec profit. C'est aussi le premier résultat d'une politique consciente d'accroissement d'une armée industrielle de réserve, composée de salariés sous-qualifiés, facilement amovibles et qui avait été réduite par le départ de plus de 200 000 travailleurs immigrés. Cette politique est en outre légalement fondée, entre autres par la loi sur la formation professionnelle et l'ordonnance d'exécution parue il y a peu : "On peut estimer que les mesures prises en vue de limiter le nombre des travailleurs étrangers et les difficultés structurelles (!) rencontrées dans certains secteurs économiques feront que l'on aura davantage recours à une main-d'oeuvre indigène ayant une formation élémentaire." (Message du Conseil fédéral concernant une nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle, Feuille fédérale 1977, I, n° 9, p. 739). Dans son ordonnance d'exécution, le Conseil fédéral a laissé tomber nombre de promesses faites durant la chasse aux "oui" de décembre (cours d'apprentissage, écoles professionnelles intermédiaires, etc.).

En tentant une nouvelle fois d'introduire la division et la concurrence dans les rangs des travailleurs, cette politique vise délibérément à assurer les profits du patronat, en entraînant par ailleurs une pression sur les salaires. Ceux qui suivent un apprentissage élémentaire ne gagnent en gros que la moitié du salaire d'un travailleur adulte mais travaillent déjà presque à plein rende-



ment. En plus, la menace du licenciement pour cause de rendement insuffisant, d'activités politiques ou syndicales, de revendications "injustifiées" en matière de salaire, de temps de travail ou autres, doit renforcer la peur qui fit avaler de bien amères pilules à des dizaines de milliers de travailleurs ces dernières années.

Une provocation qui mérite une réponse

Ce qui est donc en jeu dans le domaine de la formation professionnelle, ce n'est pas "seulement" le sort des apprentis et de leurs parents, généralement salariés aussi, qui supportent les frais d'un chômage immédiat ou différé. Il s'agit actuellement d'un problème fondamental touchant l'ensemble du mouvement ouvrier : comment refuser de subir les conséquences de la crise, comment faire échec à la politique offensive et arrogante du patronat et de son Etat ? Comment créer dans un proche avenir de meilleures conditions pour la résistance des salariés ?

Un premier pas dans ce sens réside dans la reprise d'une mobilisation politique et syndicale pour la réduction du temps de travail qui permet de répartir le volume de travail entre tous et toutes. La lutte des salariés en faveur des jeunes travailleurs et des adultes menacés par la déqualification professionnelle est un deuxième pas, parallèle au premier. Dans la situation actuelle ces couches peuvent non seulement être de plus en plus utilisées comme diviseurs contre les autres travailleurs, mais risquent justement ainsi de s'éloigner de plus en plus du mouvement ouvrier organisé et de fournir, à long terme, un sol fertile aux courants réactionnaires de tous genres, déjà à l'oeuvre en Allemagne de l'Ouest, en Italie ou en Grande-Bretagne.

Et ce deuxième pas nécessite une réponse au problème aigu de la formation professionnelle elle-même : le monopole du patronat sur la formation professionnelle (par le biais des maîtres d'apprentissage) doit être brisé, afin qu'une formation de base (aussi bien pratique que théorique) soit assurée, préparant professionnellement et politiquement les travailleurs à leur état de salariés, membres de la classe ouvrière.

Ainsi seront créées les conditions optimales d'une politique syndicale combative : le syndicat ne peut remplir efficacement sa fonction originelle (la vente collective de la force de travail) que si les structures de la formation des salariés sont plus homogènes, plus unifiées et que le niveau de qualification est plus élevé. Le capital profite aujourd'hui justement partout de la division et de la différenciation entre les salariés pour faire passer ses "solutions".

Une telle politique, orientée à long terme vers la reconstruction d'un fort mouvement syndical, prend le contre-pied de la paix du travail et de ses effets sur le rapport de forces entre le Capital et le Travail en Suisse.

suite page 6

Pentecôte 79 : premières journées internationales contre le nucléaire

D'AMPLEUR MONDIALE !

Plus de 200 000 personnes, dans 30 pays et 80 à 100 villes, en Europe, en Amérique du Nord et au Japon, ont manifesté contre l'énergie nucléaire à Pentecôte. De multiples formes d'action avaient été choisies : marches, occupations, assemblées... Par exemple, 30 000 villageois hollandais ont marché, maire en tête, contre un projet de dépôt de déchets nucléaires; une femme et quatre hommes ont atterri en parachute dans le périmètre de la future plus grande centrale nucléaire du monde, près d'Ontario au Canada; 600 protestataires ont été arrêtés par la police à Shoreham (Long Island, New York); des syndicalistes écossais se sont joints à une marche contre un site nucléaire militaire près de Glasgow, en Ecosse; des cyclistes allemands ont occupé un pont sur le Rhin lorsqu'on refusa le passage de la frontière vers la France à leur matériel d'énergie alternative.

Au Pays Basque, la police a ouvert le feu sur une manifestation de 5 000 personnes dans le petit village de Tudella, causant la mort d'une jeune femme !

Mais la plupart des manifestations du week-end se sont déroulées sans graves incidents. Leur simultanéité, leur ampleur, le fait qu'elles se soient déroulées en Europe à proximité des diverses frontières, révèlent la profondeur du mouvement antinucléaire et sa conscience internationale croissante. Les radiations nucléaires, après tout, ne respectent pas les barrières politiques !

En Suisse : un encouragement

Signalons tout d'abord que 200 à 300 personnes, de retour de la marche de Pentecôte, se sont rendues en manifestation improvisée devant le Consulat d'Espagne à Zurich, pour protester lundi soir contre l'assassinat perpétré par la police espagnole contre une militante antinucléaire basque. La route fut occupée durant quelques minutes.

En Suisse, la marche internationale s'est déroulée entre Leibstadt et Bâle, en passant par Kaiseraugst. Elle a rassemblé 2 000 personnes autour de la revendication de l'arrêt immédiat de la construction à Leibstadt, et 3 000 personnes à Bâle pour le Forum Antinucléaire international. La manifestation finale rassembla environ 5 000 personnes aux abords de la future centrale de Graben.

Ainsi, une fois encore, des milliers d'antinucleaires ont manifesté, quelques jours à peine après l'adoption de la nouvelle loi pro-nucléaire; la Coordination nationale des antinucléaires a montré qu'elle reste capable de prendre les initiatives décisives pour le mouvement.

Lors du Forum Antinucléaire, marqué par les interventions de délégations étrangères, on discuta surtout de l'armement nucléaire. Puis une table ronde fut consacrée au problème du lancement d'une nouvelle initiative (voir la brèche no 109). Tous les représentants des diverses tendances convinrent que le mouvement ne pouvait pas se payer le luxe d'un lancement en ordre dispersé — la majorité évidente étant partisane d'une initiative d'interdiction de l'énergie nucléaire.

La manifestation finale de Graben a une nouvelle fois permis d'affirmer que la poursuite des travaux à Graben rencontrerait une résistance aussi bien de la population locale que de la part des militants antinucléaires dans tout le pays. Les antinucléaires de la région ont ainsi fait savoir qu'ils envisagent une occupation. Enfin, détail non sans importance, cette année à Graben les organisations de gauche étaient libres de distribuer leur propagande, contrairement à la fête de 1977. Pentecôte nous a fourni un encouragement international et national : il est possible de continuer à modifier le rapport de forces !

A. N.

LMR INFOS

Genève/Lausanne: aux deux meetings avec Jacqueline Heinen, à chaque fois une cinquantaine de participants. Le débat sur la "crise de la famille" a vite débordé sur l'ensemble des questions du mouvement des femmes.

Lausanne: vendredi 15 juin 20.15 Librairie la Taupe suite du cycle "Qu'est-ce que la LMR" (présentation de la LMR, et de ses activités présentes)

Vendredi 22 juin 20.15 Librairie la Taupe "Démocratie socialiste et dictature du prolétariat" (base: brochure sur ce thème, publiée par la IVème Internationale pour son XIème congrès mondial.

mercredi 20 juin 1979
salle du Faubourg, 20h.30

"Le Parti Socialiste doit-il
quitter le gouvernement ?"

Quelle alternative pour une opposition
du mouvement ouvrier ?

DEBAT SUIVI D'UNE DISCUSSION

avec

François MASNATA,

membre du Parti Socialiste

Michel THEVENAZ,

membre de la Ligue Marxiste Révolutionnaire

organisé par

JEUNESSE SOCIALISTE GENEVOISE
LIGUE MARXISTE REVOLUTIONNAIRE

Rupture direction
FTMH - M 77

L'apparition du Manifeste 77 au sein de la FTMH représentait une première fissure dans le monolithisme bureaucratique de cette fédération. Nous avons toujours accordé une très grande importance et un soutien à ce mouvement, indépendamment des distances que nous avons vis-à-vis de certains points de sa plateforme et de l'orientation qu'il a prise à certains moments. Aujourd'hui, la direction de la FTMH a pris la décision suivante communiquée au M. 77.

La lettre du Comité fédératif de la FTMH

Cher collègue,

Conformément à ce qui a été convenu lors de la séance du 20 septembre 78 entre la Commission du Comité fédératif et la délégation du "Manifeste 77" un rapport sur l'ensemble de nos séances a été établi par la Commission du Comité fédératif.

Le Comité fédératif en a pris connaissance, il en a débattu dans sa séance du 17 mai 1979, l'a approuvé et est arrivé à la conclusion que la poursuite de la discussion avec la délégation du "Manifeste 77" est sans issue. Le "Manifeste 77" fait de l'obstruction. Un dialogue constructif n'est donc pas possible.

Il constate qu'il n'y a aucun empêchement à la vie démocratique au sein de notre fédération. Les minorités ont la possibilité de s'exprimer largement, pas celle d'imposer leur volonté à la majorité.

- La discussion avec la délégation du "Manifeste 77" est close.
- Les lignes directrices, qui ont servi de base à la révision des statuts de 1972, continuent d'être valables et leur application adaptée de manière continue à l'évolution.

— Qu'il prendra, le cas échéant, les mesures statutaires et légales qui pourraient s'imposer.
Nous vous prions d'en prendre acte et vous présentons, cher collègue, nos bonnes salutations.

Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie

G. Tschumi, 18. 5. 1979.

Cette décision bureaucratique est grave pour tous les militants et membres du syndicat qui s'opposent à la paix du travail, elle est grave parce qu'elle représente la volonté de la bureaucratie d'imposer la paix du travail alors que la crise économique exigerait une bataille contre le capitalisme. Certes c'est une mesure bureaucratique qui a pour but de réprimer d'une façon ou d'une autre des militants, mais la bureaucratie n'a pas pour autant chassé les conditions qui ont donné naissance au Manifeste 77; la crise du capitalisme, les premières grèves ouvrières, un débat chez les travailleurs sur des questions politiques telles que la paix du travail. Nous pouvons assurer à la bureaucratie que ses mesures administratives contre le Manifeste 77 ne font que préparer la base pour une nouvelle vague de contestation au sein de la FTMH qui sera plus forte que la précédente.

Un bilan amer pour les réformistes

Ce qui a fait la force du Manifeste 77 c'est l'unité des militants de divers courants politiques au sein de la FTMH, c'est l'unité des travailleurs et de quelques-uns des permanents. Cette double unité, cette force, a fait l'espoir de beaucoup de membres de la fédération qui attendent un changement de la politique de la FTMH. Aujourd'hui ces espoirs sont déçus, le Manifeste 77 n'a pas disparu mais s'est affaibli. Les raisons essentielles, nous devons les chercher du côté de la bureaucratie qui a licencié des secrétaires, menacé sans arrêt des signataires. Mais les méthodes bureaucratiques contre les membres du Manifeste 77 ne devraient pas surprendre quand on sait que cette bureaucratie se moque des conséquences de la politique de paix du travail pour les travailleurs, en Suisse, ou pour ceux qui sont exploités par l'impérialisme suisse.

Et pourtant, les partis réformistes n'ont tiré aucune conséquence du lien entre la paix du travail et la pratique bureaucratique; la survie du Manifeste 77 nécessitait un soutien non seulement verbal du PS mais une bataille dans le parti pour que chaque membre de la FTMH milite au Manifeste 77, que le parti rompe lui aussi avec la paix du travail qu'il pratique quotidiennement. Pire encore, le Parti du Travail ne s'est jamais exprimé officiellement pour le Manifeste 77. Un membre du B.P. du PdT expliquait que le Manifeste 77 devait simplement rester un "fantôme, un spectre" dans la FTMH. La Voix Ouvrière n'a pas soufflé mot sur la conférence de presse du Manifeste 77 du 30 avril dernier, pas un mot sur la brochure "Une riposte ferme à la crise" alors que la V.O. avait envoyé son journaliste lausannois à la conférence de presse !

Le fond du problème repose sur la politique de collaboration de classe, politique pratiquée par le PS, le PdT, le POCH et on ne parle pas ici des courants maoïstes qui auraient été derrière Ghelfi en cas de "coups durs". La politique de paix du travail de la FTMH n'est pas autre que celle du PS et simplement une autre variante de celle pratiquée par les autres partis réformistes. Cette question reste un problème central à clarifier chez les militants syndicaux si l'on veut pouvoir former une opposition syndicale capable de donner une alternative globale et claire à celle de collaboration de classe pratiquée aujourd'hui. De pair, avec cette alternative, le droit de former des courants organisés dans les syndicats pour favoriser l'expression de toutes les tendances. Pour nous, ce droit implique le respect de la position majoritaire et doit faciliter la bataille pour l'unification des syndicats (Syndicats chrétiens et USS) en un syndicat d'industrie unique.

C'est dans cette optique que nous continuons à militer et à soutenir le Manifeste 77, tout en affirmant la nécessité qu'il faut en dépasser les limites. Dans l'immédiat, c'est un soutien politique au Manifeste 77 contre toute forme de mesures répressives qui est nécessaire, faute de quoi la bureaucratie aura les mains libres pour freiner l'évolution vers un syndicat actif.

sobo

La VPOD, un syndicat qui change ? (fin)

Le but n'est pas la «cohésion entre les classes»

Après avoir vu ce qu'était la VPOD (no 205), quelles revendications elle devait opposer à la politique d'austérité de la bourgeoisie (nos 206-207) et le problème du lien avec les usagers des services publics (no 208), il s'agit de conclure en indiquant les conditions politiques permettant à la VPOD de remplir ses tâches de défense réelle des travailleurs du secteur public – et plus globalement de s'orienter vers une politique d'indépendance de classe.

Défendre réellement
les intérêts des travailleurs,
c'est d'abord
être indépendant
de l'Etat bourgeois...

C'est par mille petits (et gros) liens que la VPOD se trouve encore rattachée à l'Etat bourgeois et à ses institutions :

— lorsque des représentants syndicaux siègent dans de multiples commissions instituées par l'Etat où, sous pré-

texte de "défendre le point de vue des travailleurs", ils contribuent en fait à défendre les points de vue de l'Etat bourgeois auprès des syndiqués ! Il ne s'agit pas ici de mettre en question la nécessité de rencontrer les autorités pour défendre des revendications, mais de dé-

noncer une participation organique à la gestion d'un Etat sur lequel les travailleurs n'ont pas prise. C'est un peu la situation du passager assis à côté du conducteur et qui croit conduire la voiture en donnant des conseils, alors qu'il n'a pas le volant en main !

— lorsque des chefs de service syndiqués (il y a 20 ans, ils étaient syndiqués et simples employés, puis avec l'âge ils ont "gradé") utilisent leur position pour syndiquer les nouveaux venus.

— lorsque le syndicat subordonne sa politique revendicative aux ressources fiscales de l'Etat en défendant la TVA no 1 ou en demandant d'accepter à Lausanne par exemple les tarifs SI, car sinon l'incertitude sur le budget communal serait prolongée et créerait des "inconvenients... pour les tractions avec la Municipalité pour la défense de l'intérêt de ses membres et de l'ensemble du personnel communal" (TLM, 12. 6. 1979)

Il y aurait d'autres exemples montrant qu'il est totalement erroné de croire que l'on défendra mieux les syndiqués et l'ensemble des travailleurs concernés en se subordonnant aux besoins de l'Etat plutôt qu'en affirmant résolument les intérêts indépendants des travailleurs.

Pour être indépendant
de l'Etat bourgeois,
il faut rompre avec les
illusions réformistes du PS !

Ce n'est pas un hasard si une telle indépendance de classe n'est pas encore un acquis à la VPOD. En effet, la ligne politique du syndicat est encore imprégnée des conceptions réformistes de l'Etat que défend le Parti socialiste. Un exemple : dans des "Directives" proposées au prochain congrès par les instances dirigeantes, on peut lire *"qu'une politique sociale exigeant des sacrifices de la part des plus forts en faveur des faibles est un élément essentiel de la cohésion entre les classes"* (Services Publics, 10. 5. 1979). Ainsi, l'objectif en matière de politique sociale est d'abord d'assurer la tranquillité à l'intérieur du pays, et non pas de lutter pour que la richesse sociale retourne à ceux qui l'ont intégralement produite, c'est-à-dire les travailleurs ! Plus globalement, la VPOD défend l'idée illusoire qu'un élargissement du domaine de l'intervention de l'Etat permettra de soustraire au marché des secteurs importants. Ainsi, petit à petit, les capitalistes verront leur pouvoir se réduire comme peau de chagrin... Avec cet

te vision, il est compréhensible que la VPOD tente d'être présente dans tous les organes possibles de l'Etat, puisque ce dernier est censé représenter une autre logique que celle du profit.

Or, ce n'est qu'en rompant résolument avec de telles illusions, et plus généralement avec la politique de collaboration de classe qu'elles incarnent, que la VPOD sera armée pour répondre efficacement aux attaques de la bourgeoisie dans les secteurs publics.

Un premier test de cette volonté d'indépendance de classe aura lieu à la fin du mois lors du congrès national de la VPOD à Interlaken. Le débat se concentrera sans doute autour des revendications prioritaires (contre le blocage des effectifs, pour les 40 heures et les 4 semaines, pour le droit de grève, etc.) et des moyens à mettre en oeuvre pour les faire aboutir. Nos militants y défendront clairement la nécessité pour le syndicat de développer une activité sur les lieux de travail et un fonctionnement démocratique comme seuls moyens d'aller vers une politique nécessaire d'indépendance de classe.

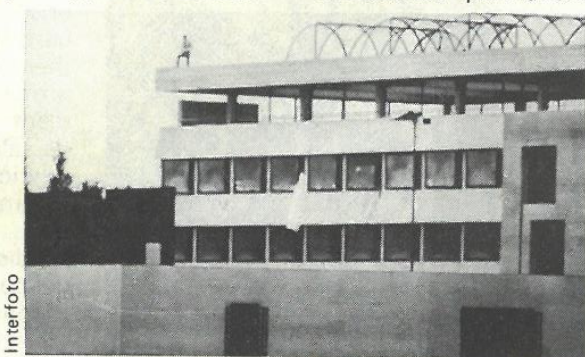
Clo.

Nouvelle victime à la prison de Champ-Dollon (GE)

Fontanet geôlier de choc

Une mort de plus à Champ-Dollon. Celle d'Anne-Marie, emprisonnée en janvier 1979 pour avoir voulu déléster les banques suisses de quelques milliers de francs, et dont le procès était en cours. Septième suicide réussi sur les centaines de tentatives "sérieuses" en 2 ans de fonctionnement. Prison-modèle dit-on, où la suppression des barreaux, les fenêtres des cellules donnant sur la campagne genevoise, les installations sanitaires modernes sont sensées atténuer le sentiment d'être en taule. Finie la vieille bâtisse avec pailleasse et seau à excréments. Guy Fontanet, président du Département de Justice et Police, prétend que c'est "pour supprimer toute vexation inutile qui pourrait encore subsister dans les prisons, (et pour) aider les détenus à se réinsérer dans la société; pour cela nous demandons, dit-il, beaucoup d'argent au peuple de Genève qui a consenti à de gros sacrifices : 42,5 millions pour la construction de Champ-Dollon" dont le budget annuel est de 9,5 millions (Tribune de Genève, 1. 7. 1977). Mais il ne faut pas s'y tromper. La répression à Champ-Dollon est plus insidieuse. Tout concourt à l'iso-

lement maximum du détenu afin d'interdire qu'il se crée une vie collective interne, que se tissent des liens d'amitié et de respect entre détenus. En bref, tout est fait pour que face à l'institution carcérale, répressive et culpabilisatrice, le prisonnier se sente seul et impuissant, dans l'impossibilité de créer un quelconque rapport de forces.



C'est cette logique de la prison modèle que les détenus essaient de briser par leurs revendications : élargir les possibilités de rencontre entre prisonniers en permettant les visites intercellulaires, en créant un comité de détenus défendant leurs intérêts face à la direction, en développant les parloirs intimes, en permettant une correspondance entre détenus... A Saint-Antoine, ils étaient 4 par cellule et les visites intercellulaires étaient permises. Il y avait l'espace

pour qu'existe une certaine vie collective. Champ-Dollon ne peut même pas admettre que se tissent des liens d'amitié entre deux femmes, Anne-Marie et Myriam, dont l'amitié et la vie commune dans la cellule *** leur permettaient de résister à l'atomisation destructrice. Réagissant avec colère et révolte face aux tracasseries permanentes



de la direction, elles se sont vu infliger des mesures disciplinaires toujours plus sévères : la suppression de la grande promenade, la nuit nue au milieu, puis la mise à l'écart de Myriam pendant 3 semaines à Bois-Mermet, la prison lausannoise, et enfin la séparation des chambres. Toutes les mesures prises par Hentsch, le grand Geölier de Fontanet, ont pour but d'entamer le tempérament "revendicateur" des deux femmes, c'est au cours de cette dernière période

que, se heurtant au mépris et à l'inhumanité de ses gardiens, Anne-Marie en vint à vouloir mettre un terme au cauchemar. L'échec de la révolte de mardi et sa mise au mildred le lendemain matin ont fait le reste.

La prison enferme aujourd'hui ceux qui, enfreignant les lois, sont les plus démunis face à la justice bourgeoise. Mais ses prétentions sont plus grandes. L'ordre bourgeois a une conception très large de la délinquance qui s'étend en fonction du rapport de forces qu'il arrive à créer avec le mouvement ouvrier. Champ-Dollon est actuellement en grande partie occupé par des jeunes, des toxicomanes, des "marginaux", ceux que la famille, l'école et l'armée n'ont pas réussi à dresser une fois pour toutes, et qui pour des délits mineurs reçoivent de lourdes peines et subissent en taule une répression d'une violence terrible. Victimes d'une société qui les produit et les rejette, ils ne doivent pas rester démunis face aux mécanismes répressifs de la prison. Et pour cela, nous exigeons que soit mis fin à leur isolement physique et politique à la fois des autres détenus et du reste de la population.

11. 6. 1979, Denfert

Séance du Comité Central de la LMR
des 26 et 27 mai 1979

Le Comité Central (CC) a mis au point la version définitive d'une initiative pour l'amélioration de la formation professionnelle, que nous voulons soumettre à la discussion dans l'ensemble du mouvement ouvrier. La première étape du mandat donné par le IV^e Congrès de la LMR de juin 1978 a ainsi été remplie. Les premiers textes de projets analogues et les expériences concrètes réalisées dans les cantons de Zurich et de Bâle ont convaincu beaucoup de membres qui, au IV^e Congrès, étaient encore sceptiques face à cette démarche.

Le CC passa ensuite au deuxième point de l'ordre du jour et discuta de la Résolution pour le XI^e Congrès Mondial de la IV^e Internationale sur "Démocratie socialiste et dictature du prolétariat". Il ne s'agissait pas d'abord d'arriver à une prise de position définitive, mais de préparer la discussion dans l'ensemble de l'organisation. Plusieurs interventions soulignèrent l'importance d'élargir cette problématique aux syndicats, justement vu le développement actuel dans les Etats non capitalistes, qui montre que la bureaucratie sévit particulièrement lourdement dans ces organes.

A propos des élections nationales 1979, le CC, ayant fixé l'orientation générale dans ses séances précédentes, a pris une série de décisions pratiques.

Un débat plus fourni s'est tenu sur la question de la campagne pour la réduction du temps de travail. Généralement, les participants étaient d'accord sur le fait que, compte tenu de la situation économique et de l'état du mouvement ouvrier, un poids particulier devait être attribué à cet axe de travail dans le proche avenir. Il était aussi clair qu'aujourd'hui un des points essentiels de la campagne résidait dans le travail à l'intérieur des entreprises et des syndicats. En outre, une meilleure implantation des membres, accompagnée de l'élaboration d'un plan de travail concret, fut cependant tenue pour nécessaire. Le CC considéra que le projet du Bureau politique était insuffisant sur ces points et qu'il devait préparer un plan détaillé.

L'importance d'une telle démarche apparut lors de la discussion sur le prochain congrès de la VPOD, l'un des rares syndicats suisses qui offrent la possibilité d'un débat constructif. Ces dernières années ont justement montré l'importance de la contribution d'une organisation, même petite, telle que la LMR pour la réanimation du syndicat. Il fut décidé d'augmenter encore nos efforts pour le renforcement de la VPOD.

Après la publication dans la brèche/Bresche de contributions personnelles sur les deux initiatives lancées dans les rangs du mouvement ouvrier (initiative POCH-PdT-PSA sur l'emploi, initiative du PSS sur les banques), le CC devait prendre position au nom de l'organisation. L'initiative sur l'emploi fut globalement critiquée à cause de son contenu illusoire; la majorité fut cependant d'avis que malgré ces critiques il était possible de la soutenir contre les attaques de la bourgeoisie, qui s'oppose à toute ingérence sur le marché du travail.

Le débat à propos de l'initiative sur les banques fut plus ample. Nous étions d'accord sur la forte polarisation entre mouvement ouvrier et bourgeoisie que cette initiative allait entraîner; de là notre soutien. Les critiques portèrent cependant sur l'explication des revendications données par le PSS lui-même, qui prétend défendre l'emploi à travers l'abolition partielle du secret bancaire. De même la position du PS, qui traite les banques et la finance de receleurs, mais conclut avec elles la paix du travail et collabore au niveau gouvernemental a également été critiquée. Des différenciations sont apparues à propos du contenu de l'initiative (était-il suffisant malgré le fait que le secret bancaire ne soit aboli que partiellement?) et sur l'opportunité du choix d'un tel thème, au vu de l'actuelle situation défensive du mouvement ouvrier. La majorité des membres du CC fut d'avis que sur ces points il n'y avait pas de reproches importants à faire au PS.

Le BP devra publier prochainement dans la brèche/Bresche des articles détaillés appelant à signer ces deux initiatives.

été obligées de décider collectivement, nous avons décidé de lancer une souscription pour faire connaître nos problèmes et pour récolter le plus rapidement possible les 50 000.- fr. dont nous avons besoin pour équilibrer notre budget. Il est entendu que l'objectif est d'arriver à une autonomie financière, sans que les usagères doivent payer plus cher ce dispensaire des femmes.

Avez-vous l'intention de demander des subventions à l'Etat?

— Nous sommes, en effet, en train d'en discuter au collectif. Mais si nous le faisons, c'est vraiment en se donnant les moyens de pouvoir continuer à autogérer entièrement le dispensaire des femmes. De toutes façons, ça ne remet pas en question les souscriptions, car nous avons un réel besoin d'argent dans l'immédiat et l'on sait que si nous demandons des subventions de l'Etat, nous ne les aurons pas tout de suite.

Par rapport à cette énorme demande, ne pensez-vous pas qu'il faudrait créer d'autres dispensaires de ce type?

— Oui, bien sûr, mais ce n'est pas à nous de le faire. Nous espérons que notre expérience serve d'exemple et que d'autres créent des tas de dispensaires!

Le Dispensaire des Femmes a besoin d'argent, soutenez-le en envoyant de l'argent au CCP Caisse d'Epargne 12-200 - C/C 7.753.095. OBJECTIF 50 000.-fr. !

A Genève, une médecine au service des femmes

"Le dispensaire des femmes n'est pas tombé du ciel"

Depuis plus d'une année, un "dispensaire des femmes" s'est ouvert à Genève (4, rue du Môle). Cette expérience est intéressante à plus d'un titre : comme tout endroit où les problèmes de la santé font l'objet d'une confrontation collective entre les

usagers et les professionnels de la santé, on assiste à une remise en cause des pratiques traditionnelles qui enferment la maladie et ses causes dans le domaine du "privé" et de "l'individuel". Le dispensaire des femmes a cependant une dimension

supplémentaire. Créé par des femmes pour les femmes, il contribue à la lutte pour le droit des femmes à un contrôle sur leur sexualité, sur la contraception, sur les diverses méthodes d'avortement, etc. Enfin, l'attaque menée par la bourgeois

sie dans tous les pays capitalistes contre le secteur de la santé et le secteur hospitalier en particulier, touche en premier lieu les femmes. A cet égard aussi, la réflexion et l'expérience du dispensaire des femmes sont importantes.

ENTRETIEN avec deux membres du collectif

Quelle est l'origine du dispensaire, pourquoi avez-vous créé cet endroit pour les femmes où l'on pratique une médecine différente?

— Le dispensaire des femmes n'est pas tombé du ciel ! Il est le résultat du travail collectif de 17 femmes qui avaient déjà toutes senti le besoin d'approfondir le problème de la santé et plus particulièrement celui des femmes. Nous avions déjà réfléchi et fait des expériences sur cette question. En effet, plusieurs d'entre nous, avaient participé à des groupes de conscience du MLF. Nous nous sommes rendu compte, par les discussions sur la sexualité, la contraception ou sur toutes autres questions liées à notre corps de femme, du fossé qu'il y avait entre nous et notre corps et du besoin que nous avions de le découvrir, de mieux le connaître pour mieux le contrôler. Pour reprendre ce contrôle et cette connaissance au pouvoir médical qui nous les a volés, nous avions besoin d'un lieu où les femmes se retrouvent entre elles, afin de donner une autre dimension à notre santé que celle de la médecine traditionnelle. Il est indispensable de redécouvrir et de nous réapproprier notre corps pour acquérir l'autonomie que nous voulons. C'est dans ce sens que nous avons créé des groupes "d'auto-examens" au MLF et que ces groupes avaient publié une brochure sur le "self-help". Pour les autres cette réflexion sur la santé s'est faite soit à travers leur profession médicale soit de manière individuelle. Vous voyez donc que le dispensaire des femmes est le fruit de démarches, de réflexions, d'expériences et de critiques sur la médecine traditionnelle, sur la santé des femmes, sur le rapport qu'ont les femmes à leur corps et sur l'ensemble du problème de notre oppression.

Avec ce dispensaire vous voulez montrer qu'une "autre médecine", alternative à la médecine traditionnelle, est possible. Quelles sont les critiques que vous faites au système médical en place et par rapport à cela que proposez-vous de différent aux usagères du dispensaire des femmes?

— La médecine actuelle, basée principalement sur le pouvoir médical et le profit, a réduit la santé à la maladie et a médicalisé toute une partie des événements

naturels de la vie d'une femme qui ne sont pas des maladies (contraception, avortement, grossesse, accouchement, ménopause, etc...). Sur toutes ces questions les médecins ne donnent pas ou peu d'informations aux femmes afin de conserver leur pouvoir, et ne leur permettent pas, ainsi, de choisir consciemment et de comprendre leur corps. Pour nous, il est donc indispensable de démedicaliser ces expériences que chaque femme vit dans son corps. Pour aller dans ce sens il faut avoir la possibilité d'en parler, soit dans des consultations individuelles, soit en groupe. Au dispensaire des femmes, nous voulons, en accordant du temps à chaque femme,

néanmoins surtout à cause des rapports insatisfaisants qu'elles ont avec leur gynécologue, du besoin qu'elles ont de parler de leur santé, de leur corps, et d'échanger leurs expériences avec d'autres femmes. La majorité ne vient pas par une démarche politique ni par une conscience claire du problème de la femme mais essentiellement pour y trouver autre chose que la médecine qu'elles ont vue et qui ne les a pas satisfaites. C'est plutôt à travers les discussions, les problèmes qui se posent et les groupes qui se forment que certaines prennent conscience de l'oppression de la femme et élaborent mieux leurs critiques à la médecine traditionnelle.



Interfoto

en donnant des informations détaillées, et par des discussions en groupes, créer les conditions pour que les femmes comprennent ce qu'elles vivent et puissent acquérir un meilleur contrôle sur leur propre corps. Nous voulons aussi développer des recherches pour connaître et maîtriser de nouveaux moyens préventifs et curatifs efficaces et non agressifs.

Est-ce que les usagères du dispensaire des femmes viennent surtout à la suite d'une démarche féministe ou politique de remise en question de la médecine traditionnelle ou bien touchez-vous des femmes de tous les horizons?

— Pendant les deux premiers mois ce sont surtout des femmes du mouvement femmes qui sont venues, mais ensuite grâce à la campagne de presse et à l'écho toujours plus grand que nous avions, des femmes de tous les milieux et de tous les âges sont venues. Actuellement les femmes du mouvement sont une petite partie des 2 000 dossiers que nous avons. D'ailleurs maintenant le succès, et donc le besoin, est si grand que nous sommes obligées de refuser de nouvelles usagères. La plupart des femmes vien-

Comment fonctionne le dispensaire des femmes et quels rapports avez-vous avec les usagères?

— Il y a des consultations individuelles ou en groupes (au choix). Nous prenons tout le temps nécessaire à donner les informations et à discuter avec les femmes afin que nous puissions décider avec elles, soit des méthodes contraceptives, soit des thérapies. Nous cherchons avec les usagères des "médicaments" naturels et moins agressifs pour le corps des femmes (tisanes, yogourt, ail, etc...). En fait ce que nous voulons c'est avant tout donner le maximum de moyens pour que les femmes puissent réellement contrôler leur corps. Il y a aussi des groupes qui se forment et qui se prennent en charge eux-mêmes. Ainsi les femmes continuent la démarche et la réflexion commencées avec nous et prennent en charge elles-mêmes les problèmes de leur santé. Actuellement une dizaine de ces groupes fonctionnent plus ou moins régulièrement : — auto-examen — sexualité — contraception — préparation à la naissance — pédiatrie — ménopause — massage — etc...

Comment à l'intérieur de vos relations propres de

travail remettez-vous en question le pouvoir médical et quelles conséquences cela a-t-il sur les rapports de travail du "personnel" du dispensaire des femmes?

— Nous essayons d'avoir les rapports de travail et le fonctionnement les plus démocratiques possibles : pas de division du travail et pas de hiérarchie entre les médecins et les autres, le travail administratif, le ménage sont pris en charge par toutes, salaires égaux, décisions collectives, etc... Nous tenons aussi une assemblée générale ouverte à toutes les usagères une fois tous les 3 mois pendant laquelle nous discutons ensemble de toutes sortes de problèmes (accueil, relations, gestion, critiques bonnes ou mauvaises sur la pratique médicale, etc...). Le premier mardi de chaque mois, notre assemblée est ouverte aussi.

Comment avez-vous trouvé l'argent pour ouvrir le dispensaire des femmes? Actuellement, vous avez de gros problèmes financiers. Pouvez-vous expliquer pourquoi et comment le dispensaire des femmes fonctionne financièrement?

— Pour ouvrir le dispensaire des femmes, nous avons eu des dons privés. Nous sommes reconnues par les caisses maladie et nous avons adopté le système du tiers-payant, c'est-à-dire que nous nous faisons rembourser directement par les caisses maladie. Mais nous avons des problèmes financiers importants parce que le type de médecine que nous pratiquons est mal remboursé par les caisses maladie, dans le système de santé actuel, c'est-à-dire qu'elles ne remboursent pas le temps que nous passons à informer, à écouter et à discuter avec les femmes et qu'elles ne nous remboursent que les "actes médicaux". Nous avons un déficit de 2 000 à 4 000 francs par mois. Pour tourner financièrement, il nous fallait diminuer le temps des consultations ou nos salaires.

Nous refusons de diminuer la durée des consultations, mais nous avons été obligées de diminuer momentanément nos salaires ou d'augmenter nos heures de travail (ceci après une discussion collective). Nous ne savons pas encore si nous pourrions prendre des vacances d'été payées. Face à cette situation financière et compte tenu des mesures antisociales que nous avons

L'INITIATIVE QUE PROPOSE LA LMR

Le Comité Central de la LMR des 26/27 mai 79 a décidé, au terme d'une discussion de plusieurs mois dans toute l'organisation, de proposer à toutes les organisations du mouvement ouvrier, des femmes, de jeunesse, de l'immigration d'ouvrir la discussion sur un projet d'initiative pour "le droit à une formation professionnelle complète".

Le manque de places d'apprentissage, la menace accrue d'un large chômage des jeunes dans certains cantons, la nouvelle loi sur la formation professionnelle et l'ordonnance d'application du Conseil fédéral qui y fait suite exigent aujourd'hui une réponse en positif du mouvement ouvrier

sur le terrain de la formation professionnelle. Une réponse qui doit être l'affaire de toutes les organisations concernées.

QUE PROPOSE L'INITIATIVE ?

Notre proposition d'initiative essaie de répondre à trois aspects des attaques menées actuellement contre la formation professionnelle des travailleurs :

1. Le manque de places d'apprentissage

Elle vise la création d'un nombre suffisant de places d'apprentissage, avant tout de places de qualité, en tenant compte de ceux qui ont été défavorisés par leur scolarité.

2. Elargissement de l'apprentissage pour les autres apprentis

Pour les apprentis qui ont trouvé une place d'apprentissage, la possibilité de suivre des cours pratiques réguliers



Dans une manifestation de travailleurs des chantiers navals en RFA: les jeunes travailleurs intégrés à l'action syndicale. Mais il faut pour cela que l'action syndicale intègre tous les problèmes de la formation professionnelle!

"Initiative populaire pour le droit à une formation professionnelle complète"

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant droit de vote demandent, en vertu de l'article 121 de la Constitution fédérale et conformément à la Loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68 s, RS 161.1) la modification suivante de la Constitution fédérale :

ARTICLE 34 OCTIES

1. La Confédération institue un droit à la formation professionnelle complète mis en oeuvre par les cantons et qui poursuit notamment les buts suivants :

- une formation complète de trois ans minimum pour les jeunes qui ne trouvent pas une place d'apprentissage ou la possibilité d'une autre formation professionnelle correspondant à leur choix ainsi que pour tous ceux qui sont défavorisés par leur formation scolaire. Les enfants de travailleurs étrangers et les femmes, de même que les handicapés, doivent être particulièrement pris en considération.
- des stages pratiques de formation réguliers pour les autres jeunes en cours de formation professionnelle.
- la possibilité de recyclage ou de formation complémentaire pour tous ceux qui le désirent, sans discrimination de sexe, d'âge ou de nationalité.

2. La Confédération charge les cantons de réaliser ces objectifs en instaurant des ateliers de formation.

- Il faut spécialement prendre en considération les régions et les cantons qui sont spécifiquement touchés par des modifications structurelles dans certaines branches professionnelles ou qui de manière générale, disposent d'une offre limitée

tée en places d'apprentissage diversifiées ou en possibilités de recyclage ou de formation professionnelle complémentaire.

b. La formation dans ces ateliers doit être orientée vers la préparation à un large champ d'activités professionnelles et doit faciliter l'acquisition permanente de nouvelles qualifications professionnelles en cours de carrière.

c. La formation dans ces ateliers conduit à un certificat fédéral de capacité et est équivalente aux autres formations professionnelles.

d. La fréquentation de ces ateliers de formation est gratuite. Les jeunes et les adultes qui fréquentent ces ateliers de formation ou suivent des stages pratiques de formation reçoivent une indemnité de formation dont le montant minimum correspond à celui de l'assurance chômage.

3. Le financement de ces mesures est assuré par :

a. des cotisations à la charge des employeurs correspondant au minimum au 0,5 o/o de la masse salariale. Au moins 75 o/o des frais de ces ateliers sont couverts par ces cotisations.

b. des subventions de la Confédération et des cantons.

c. des contributions de l'assurance-chômage pour le financement des indemnités de formation pour les personnes qui suivent un recyclage.

Disposition transitoire : la législation d'exécution sera mise en vigueur dans un délai de 2 ans à compter de l'acceptation de la présente initiative par le peuple et par les cantons.

(Le texte allemand fait foi.)

Briser le monopole patronal

La LMR propose une initiative fédérale pour le "droit à la formation professionnelle"

Tous ceux et toutes celles qui se comptent dans les rangs du mouvement ouvrier ne peuvent rester indifférents à son avenir. Avec notre proposition, qui demande à toutes les organisations du mouvement ouvrier, aux organisations de gauche des femmes, des jeunes et de l'immigration, de lancer une initiative fédérale commune pour le "droit à la formation professionnelle", nous voulons avancer une réponse aux problèmes immédiats de la jeunesse salariée (et de toute la classe ouvrière), qui soit, à long terme, une base au renforcement du mouvement ouvrier. A notre avis cela ne peut être le fait d'un seul parti : c'est la tâche de tout le mouvement ouvrier auquel nous appartenons. Une démarche unitaire ne doit pas simplement assurer les meilleures conditions d'un succès politique de cette initiative. Elle renforce aussi, à court terme,

le développement d'un front unique des travailleurs et de syndicats forts contre le front du capital et de l'Etat.

Plus de 40 ans de politique contraire — à savoir la préférence accordée à la collaboration avec le capital et son Etat — ont mené les salariés dans une impasse; et ils le paient cher aujourd'hui. Notre projet d'initiative ne traite donc pas simplement de la question importante de la formation professionnelle; il vise aussi un tournant du mouvement ouvrier : ce n'est pas la confiance dans "l'auto-gestion" bourgeoise de l'économie et de l'Etat qui défend les intérêts des salariés, mais uniquement la mise en question concrète du pouvoir du capital sur l'économie et l'Etat par les travailleurs eux-mêmes. Avec une initiative qui met en question le monopole du patronat sur la formation professionnelle, nous aimerions aussi montrer que cela est possible et réaliste dès aujourd'hui.

Editorial-suite

(par exemple 2 semaines par an) dans un atelier public d'apprentissage est exigée.

3. Recyclage

Pour les travailleurs adultes et les chômeurs, il n'existe actuellement guère de possibilité de suivre une formation gratuite et payée — sans discrimination de sexe, d'âge ou de nationalité.

Ces objectifs doivent être réalisés par l'instauration d'ateliers publics d'apprentissage, organisés par les cantons mais financés pour l'essentiel (75 o/o au moins) par un impôt sur les employeurs. Le montant indiqué correspond en chiffres absolus à l'ouverture d'un fonds de 400 millions de francs, ce qui permettrait l'ouverture d'environ 10 000 places d'apprentissage et de quelques milliers d'autres places de formation complémentaire.

Manifestation d'apprentis tessinois: "droit au travail", "meilleures écoles". L'un ne va en effet pas sans l'autre. Contre le monopole de l'apprentissage de maîtrise, les ateliers publics d'apprentissage vont dans ce sens.

Quelle f pour les



Cette initiative ne propose donc pas la suppression pure et simple de l'apprentissage de maîtrise, bien que ce soit là l'objectif à poursuivre à long terme. Elle limite cependant le monopole patronal sur la formation professionnelle en introduisant une forte concurrence des ateliers publics sur l'apprentissage de maîtrise.

POUR UNE RIPOSTE CENTRALE ET UNIE !

Le referendum de l'USS contre la loi sur la formation professionnelle, les discussions dans plusieurs Congrès syndicaux (USS, VPOD, Jeunesses FTMH et Jeunesses FOBB),

plusieurs initiatives cantonales (lancées à Zurich, Bâle, Genève, Uri, Schaffhouse) avec un large appui unitaire, et même le succès relatif de l'opposition à la loi sur la formation professionnelle en votation — tous ces derniers signes montrent qu'aujourd'hui, dans de larges couches de salariés, la nécessité d'une riposte du mouvement ouvrier au patronat et aux autorités en la matière est à l'ordre du jour. Une initiative populaire, telle que nous la proposons, doit être, pour cette raison, prise en charge par l'ensemble du mouvement ouvrier.

C'est pour cette raison qu'en lançant ce projet, nous proposons avant tout aux organisations concernées une phase de discussion de plusieurs mois — dans le but d'arriver au lancement commun d'une initiative sans exclusives ou conditions préalables. L'exemple de l'initiative lancée à

L'exemple genevois

A CHAQUE RENTREE SCOLAIRE SON CHOMAGE

En février 1978, une initiative des syndicats genevois était acceptée en votation. Elle indiquait un certain nombre de principes qui devraient régir la formation professionnelle (voir encart). Elle exigeait surtout que la formation et le perfectionnement professionnels soient financés par une taxe sur la masse salariale des employeurs, de 2 à 5 pour mille. Mais elle ne remettait pas en cause le principe de l'apprentissage de maîtrise. A la rentrée d'apprentissage de l'automne 1978, le Conseil d'Etat, en réponse à une question du député Longet (PS) sur le manque de places d'apprentissage, répondait : "Nous pouvons considérer la situation comme aussi satisfaisante que possible...". Prudence oblige ! Et déjà, pour la rentrée de 1979, les mêmes soucis circulent...

"AUSSI SATISFAISANT QUE POSSIBLE..."

Une enquête officielle, publiée par l'Annuaire Statistique de l'Education de Genève (1978), donne un tableau parlant des promesses du Conseil d'Etat !

Chômage après diplôme 1977

	sans activité	dont inscrits au chômage
CEPIA moyenne	8,2 o/o	2,6 o/o
arts graphiques	24,3 o/o	13,5 o/o
autos motos	15,3 o/o	7,1 o/o
bâtiment	10,1 o/o	2,5 o/o
chimie	13,2 o/o	7,9 o/o
commerce, bureaux	9,1 o/o	9,1 o/o
métaux-machines	6,9 o/o	1,5 o/o
CPC comm. bureaux	4,0 o/o	0,8 o/o
CPC hygiène, médecine	11,1 o/o	7,4 o/o
EIG Jour (architecture, génie civil...)	25,8 o/o	15,5 o/o
Ecole Métiers moy.	12,5 o/o	4,8 o/o
horlogers	7,7 o/o	—
mécaniciens	9,1 o/o	—
méc. élect.	45,5 o/o	36,4 o/o



La même enquête donne également des indications intéressantes (valables pour 1977) sur les modifications en cours dans l'apprentissage. La durée de formation aux Cours Professionnels Commerciaux est en moyenne de 2,7 ans alors qu'elle est de 3,5 ans au Centre d'Enseignement Professionnel pour l'Industrie et l'Artisanat (CEPIA). Or le nombre d'élèves qui suivent les CPC augmente alors que celui du CEPIA diminue. On observe là, concrètement, la tendance à une formation rapide et insuffisante, que confirme d'ailleurs l'enquête : "Si la dégradation de la conjoncture économique a été accompagnée d'une baisse du taux de scolarisation au CEPIA, il n'en est pas de même pour les Cours Professionnels Commerciaux (...). Les différents métiers préparés par les apprentis recevant les CPC sont les suivants : aide en pharmacie, aide en médecine dentaire, employés de commerce et de bureau, vendeurs, policiers. Les apprentis employés de commerce et de bureau représentent 70 o/o de l'effectif des élèves des CPC. Les jeunes filles représentent environ les 2/3 des effectifs. (...) Si l'ensemble des CPC compte 48 o/o d'élèves d'origine sociale inférieure, chez les apprentis "employés de bureau" on en trouve 60 o/o : ce fait explique la part relativement importante d'élèves d'origine espagnole et italienne qui choisissent cette profession : 36 o/o contre 18 o/o dans l'ensemble des CPC. En ce qui concerne l'âge des apprentis aux CPC, 70 o/o environ des élèves de chaque degré sont plus âgés que l'âge théorique du degré qu'ils fréquentent."

La situation ("aussi satisfaisante que possible" pour le Conseil d'Etat !) est devenue à ce point alarmante que l'on pouvait lire, dans la Tribune de Genève (20 fév. 79) :

"Les deux-tiers des offices interrogés lors de l'enquête et la quasi-totalité des offices d'orientation estiment difficile sinon alarmante la situation de choix professionnel des jeunes filles. La situation de choix professionnel des élèves faibles et des enfants d'immigrés est également jugée difficile voire mauvaise".

DONC PAS BESOIN D'ATELIERS PUBLICS !

Mais ces données officielles n'émeuvent guère les autorités, et à plus forte raison les milieux patronaux. Le Conseil d'Etat, toujours dans sa réponse au député Longet, ne s'étonne en tout cas de rien :

"Faut-il nous étonner que, pour ces candidats (ceux en attente — réd.) la concordance de l'offre et de la deman-

de ne puisse toujours être assurée ? Chaque année, certains secteurs professionnels se montrent dans l'incapacité d'absorber tous les candidats : citons les métiers du bois, de la radio-TV, la photographie, la technique dentaire, la bijouterie; 98 places manquaient à fin septembre 78 dans les métiers de cette catégorie. Par contre, 216 places sans candidatures correspondantes restaient disponibles dans le bâtiment, la vente, l'agriculture, l'hôtellerie, l'électricité, la boulangerie-pâtisserie notamment".

En clair : que ceux qui ne trouvent pas de place dans les métiers où ils pourraient acquérir une qualification arrêtent donc de "jeter leur dévolu sur des professions chroniquement encombrées" (textuel !) et acceptent la loi de "l'offre et de la demande" ! Que cette politique avantage principalement le patronat, à la recherche de main-d'œuvre bon marché, et frappe surtout les élèves les plus défavorisés "n'émeut" guère le Conseil d'Etat !

Et de conclure, à propos de la création d'ateliers publics d'apprentissage :

"De tels ateliers seraient ouverts si la nécessité s'en faisait sentir, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent."

Il faut dire que par "nécessité", le Conseil d'Etat n'envisage que les mesures d'urgence (p. ex. en cas de fermeture

d'entreprise où sont formés des apprentis). Mais nullement la nécessité et le droit, pour les apprentis, d'acquérir une formation qualifiée de leur choix !

C'est exactement à ce besoin que veut répondre notre proposition d'initiative. Quant à celle des syndicats genevois, elle est "à l'étude" d'une commission du Grand Conseil. Le vote de la loi d'application, nous dit-on, "ne devrait pas tarder". Après tant d'efforts des autorités pour combattre le chômage des jeunes et la sous-qualification, on attend avec plus que du scepticisme les résultats de cette future loi !

Rivière 12.6.79

Ce que revendiquait l'initiative syndicale

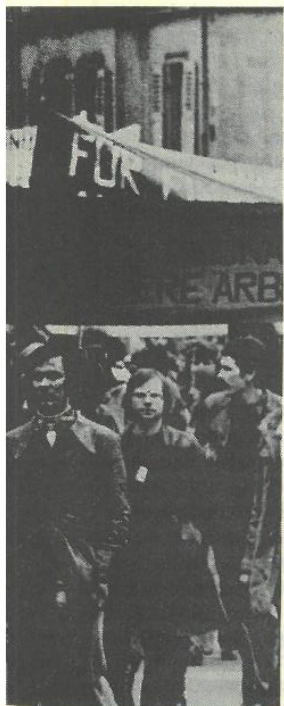
L'initiative adoptée en février 1978 demandait "au Grand Conseil de légiférer en matière de formation et de perfectionnement professionnels selon les principes suivants :

- * unifier les voies de formation professionnelle en généralisant l'apprentissage combiné en écoles et dans l'économie;
- * développer les stages interentreprises;
- * instituer dans la limite des compétences constitutionnelles, un droit à la formation et au perfectionnement professionnels;
- * développer toutes les mesures d'appui permettant à chacun de réussir une formation professionnelle;
- * soutenir et développer les possibilités de perfectionnement et de recyclage professionnels;
- * assurer le financement de la formation et du perfectionnement professionnels en prélevant une taxe sur la masse salariale distribuée à charge de l'employeur et dont le taux pourra varier suivant les besoins entre 2 et 5 pour mille de la dite masse. Pourront être dispensées de la taxe les entreprises cotisant des montants au moins équivalents à des caisses paritaires ou de compensation pour la formation et le perfectionnement professionnels;
- * affecter les fonds ainsi perçus à une fondation de droit public gérée par l'Etat et les organisations d'employeurs et de travailleurs représentatives."

Nous reviendrons plus en détail sur cette initiative au moment de la publication de la loi d'application.



Formation jeunes ?

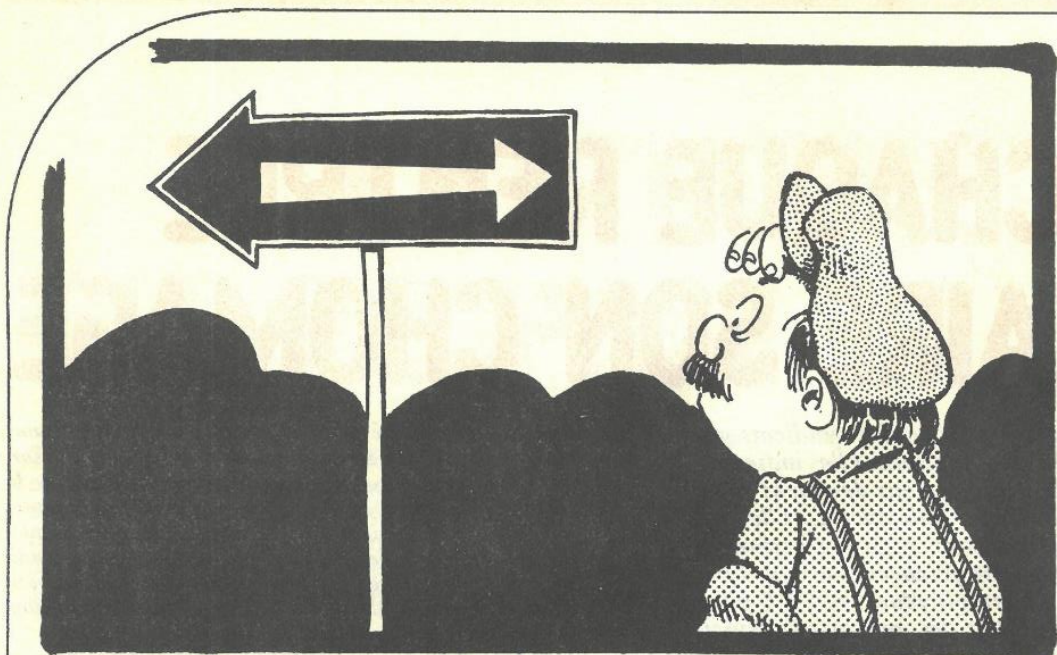


Manifestation contre le chômage des jeunes. La "concordance entre l'offre et la demande ne peut toujours être assurée", comme on dit ! En attendant, l'avenir de milliers de jeunes est déterminé par ces lois de la jungle !

Zurich sur des ateliers publics d'apprentissage montre comment cette méthode peut porter à des résultats positifs.

Mais la discussion ne saurait se limiter, à nos yeux, au lancement d'une initiative. Elle doit également permettre de discuter comment mieux intégrer les jeunes et avant tout les apprentis à l'organisation et à l'activité syndicales. La reprise des revendications des apprentis dans le cadre de négociations contractuelles est l'un des terrains où, dès aujourd'hui, les syndicats peuvent et doivent engager une politique active. Dans les écoles professionnelles également, la discussion sur la proposition d'ateliers publics d'apprentissage peut contribuer à développer des groupes d'apprentis.

Lu.



Le débat sur la lettre de démission de militant(e)s du PSR se poursuit :

Le parti socialiste romand répond à la LMR

Une seule alternative : la LMR ?

Nous avons lu attentivement l'article "Faire du PS un instrument révolutionnaire" dans la "Brèche" n° 206-207 et nous nous permettons de faire quelques réflexions concernant ce texte.

Critiques du PS

Nous sommes d'accord avec les critiques des camarades de la LMR concernant le réformisme et la politique de collaboration de classe de la direction du PS et de ses représentants aux différents exécutifs. Ces critiques, nous les faisons nôtres puisque la section du PSR rejette catégoriquement les compromissions avec la bourgeoisie. Il est vain de nous adresser des critiques avec lesquelles nous sommes d'accord. Nous nous refusons d'endosser les responsabilités historiques du PSS et de ses dirigeants.

Sur certains points cependant, notre analyse diverge de celle des camarades qui nous ont quittés : entre autres, le rôle d'une aile gauche au sein du PS, le principe de la double stratégie.

Dans une période de transition, le mouvement ouvrier doit engager face à la bourgeoisie des batailles sur des objectifs à court et moyen termes, sur des revendications précises telles que les 40 heures, les 4 semaines de vacances, le nucléaire, etc... En obtenant la victoire sur de tels objectifs, le mouvement ouvrier créera un rapport de forces toujours plus favorable à la classe ouvrière et augmentera le niveau de conscience des travailleurs. Pour que ces batailles puissent être menées, il est nécessaire que, d'une part, il se crée au sein des organisations de gauche un débat et un dialogue démocratiques sur les divergences d'analyse, d'idéologie et de stratégie dans le mouvement ouvrier, et d'autre part, de créer un front unitaire de la gauche face aux attaques de l'ennemi commun : la bourgeoisie.

De même, il faut qu'une tendance se manifeste au sein du PS, afin de mener un débat clair et critique sur le programme et la pratique politique du PS. Cette démarche a pour but d'élever le niveau de conscience à l'intérieur du parti. Cette aile gauche doit aussi mener

une lutte à l'intérieur de l'organisation sur des objectifs clairs, afin de rendre possible un travail unitaire.

Les luttes menées à l'intérieur du PS sur des objectifs comme le nucléaire, la PFS, ou la participation au gouvernement nous paraissent fondamentales et nécessaires. Ce débat de tendances dans le PS, similaire au débat de tendances au sein du mouvement ouvrier, n'aboutit ni à l'abandon de toute perspective de changement radical du système capitaliste, ni à l'obscurcissement du débat au sein de la gauche en Suisse. Cette pratique, au contraire, favorise la reconstitution du mouvement ouvrier et pose la nécessité d'une alternative socialiste au système capitaliste.

Il est également important de pouvoir se servir de l'outil que représente le PS pour mener des luttes dans les législatifs. Cette pratique permet d'utiliser le parlement comme tribune aux idées du socialisme et de concrétiser des postulats favorables aux travailleurs. Cette politique est loin d'être suffisante et elle doit être doublée prioritairement de luttes à la base, c'est-à-dire dans les

syndicats, les différents mouvements écologiques, nucléaires et féministes, par exemple.

Nous ne détenons pas la vérité et nous sommes prêts à discuter de cette analyse.

Procédure curieuse

Les trois camarades qui ont quitté le PSR ont envoyé une lettre à certains membres du Parti socialiste romand afin d'expliquer les motifs et les raisons de leur démission. Nous saluons cette initiative, basée sur un dialogue franc et ouvert qui provoque à l'intérieur de notre organisation un débat politique important et une remise en question politique. Nous sommes convaincus que le dialogue entre nos deux organisations reste ouvert afin qu'un travail unitaire, aujourd'hui plus nécessaire que jamais, puisse être envisagé.

Cependant, nous ne comprenons pas les motifs qui ont poussé la LMR à publier la lettre qui était adressée à quelques camarades du PSR. Il y a de la part de la LMR, ambiguïté entre le discours et la méthode pratique. Il nous paraît

peu crédible de vouloir favoriser un dialogue constructif et démocratique au sein du mouvement ouvrier et de prôner un travail unitaire, si les organisations de la gauche s'attaquent dans un esprit sectaire pour marquer des points. De telles pratiques ne contribuent pas forcément à élever le niveau de conscience des travailleurs, ni à clarifier le débat dans le mouvement ouvrier. Il nous paraît important et fondamental que la LMR et le PSR poursuivent le dialogue et participent à des débats afin de confronter les idées, les analyses et les stratégies. Le succès du débat du premier mai à Bienne en est une preuve tangible. Cependant, un tel débat doit rester démocratique et doit respecter la liberté de chacun à décider et à adhérer librement au mouvement politique de son choix. Il doit à tout prix éviter de sombrer dans la polémique.

Un tel type de dialogue est difficile, mais c'est à ce prix que le travail unitaire au sein de la gauche sera crédible et efficace.

Parti socialiste romand

Construire une gauche du PS ou la LMR ?

Dans votre réponse à la lettre de démission des camarades du PSR, vous soulignez l'importance de l'existence d'une tendance de gauche à l'intérieur du parti socialiste (PS). Vous affirmez votre accord avec les critiques de la LMR concernant le réformisme et la politique de collaboration de classe du PS et de ses représentants aux différents exécutifs. Vous situez la divergence essentielle avec l'orientation politique des marxistes-révolutionnaires au niveau du "principe de la double stratégie".

La "double stratégie" cache l'alternative de fond : collaboration de classe ou indépendance de classe

La question à laquelle tous les militant(e)s de gauche doivent répondre aujourd'hui en Suisse est la suivante : quelle est la politique et le programme le plus adéquat pour sortir le mouvement ouvrier de l'ornière dans laquelle l'ont conduit plus de 40 années de paix du travail et de collaboration de classe avec le patronat et son Etat ? En conséquence quels instruments se donner pour contribuer à la réactivation du mouvement ouvrier, pour participer au renforcement de ses positions ? Vous répondez à cette question en priorisant la nécessité d'une tendance à l'intérieur du PS. Vous affirmez qu'au fond, la gauche du PS fait le même travail que la LMR, mais de l'intérieur du parti, et que la discussion dans le PS "favorise la reconstitution du mouvement ouvrier et pose la nécessité d'une alternative socialiste au système capitaliste". Nous estimons cette stratégie

erronée pour les raisons suivantes :

a) L'orientation de collaboration de classe du PS, qui trouve son expression la plus aiguë dans sa participation au Conseil fédéral, n'est liée ni à une question de fonctionnement de ce parti, ni à une coupure entre sa base et son sommet. Elle est le fruit d'une option programmatique développée dans la pratique quotidienne du parti. Le projet même du PS, c'est la cogestion du capitalisme, l'affirmation que le renforcement des positions de la classe ouvrière passe par le renforcement de sa participation au "pouvoir" à travers l'élargissement de son influence dans les institutions de l'Etat bourgeois. Une orientation dite de "double stratégie" (changer le PS de l'intérieur et faire pression aussi de l'extérieur) passe comme chat sur braises sur la nécessité d'une rupture politique radicale, programmatique avec cette stratégie social-démocrate. Pour nous cette rupture est le point de départ pour développer un programme d'indépendance de classe qui permette de défendre les intérêts des salariés indépendamment de ceux de la bourgeoisie et de son Etat. Car l'option programmatique réformiste a des conséquences tant dans les luttes actuelles défensives (elle a amené à l'abandon d'une action réelle pour les 40 heures, contre les licenciements, elle a conduit à accepter l'austérité) que dans des situations d'épreuve de force entre la bourgeoisie et la classe ouvrière. Ainsi au Chili d'Allende ou au Portugal en 1975, par exemple, les réformistes, parce qu'ils faisaient confiance aux institutions bourgeoises, n'ont ni développé l'auto-organisation des masses, un contre-pouvoir ouvrier basé sur les soviets, ni pré-

paré la confrontation avec les armes de classe de la bourgeoisie que sont l'armée, la police, le sabotage économique. Pour la classe ouvrière une orientation réformiste, tant dans une période de défensive que d'offensive, ne contribue pas à la préparer à développer des réponses qui vont dans le sens de la révolution socialiste. De même la double stratégie (selon la théorie de 68 du PSU), conçue comme l'utilisation par des députés de gauche du PS du législatif comme tribune, parallèlement à un travail dans des comités de base, est dangereuse par son manque de clarté politique, voire tout simplement impossible. En effet, dénoncer une politique ouvertement anti-ouvrière au nom du PS, c'est la dénoncer au nom d'un programme politique où le changement de société est conçu par le haut, sans remise en cause radicale des institutions de l'Etat bourgeois, sans situer le problème de la prise du pouvoir au niveau des conseils ouvriers. Or, dénoncer sans se donner les moyens d'agir, c'est apparaître comme irréaliste et décourager.

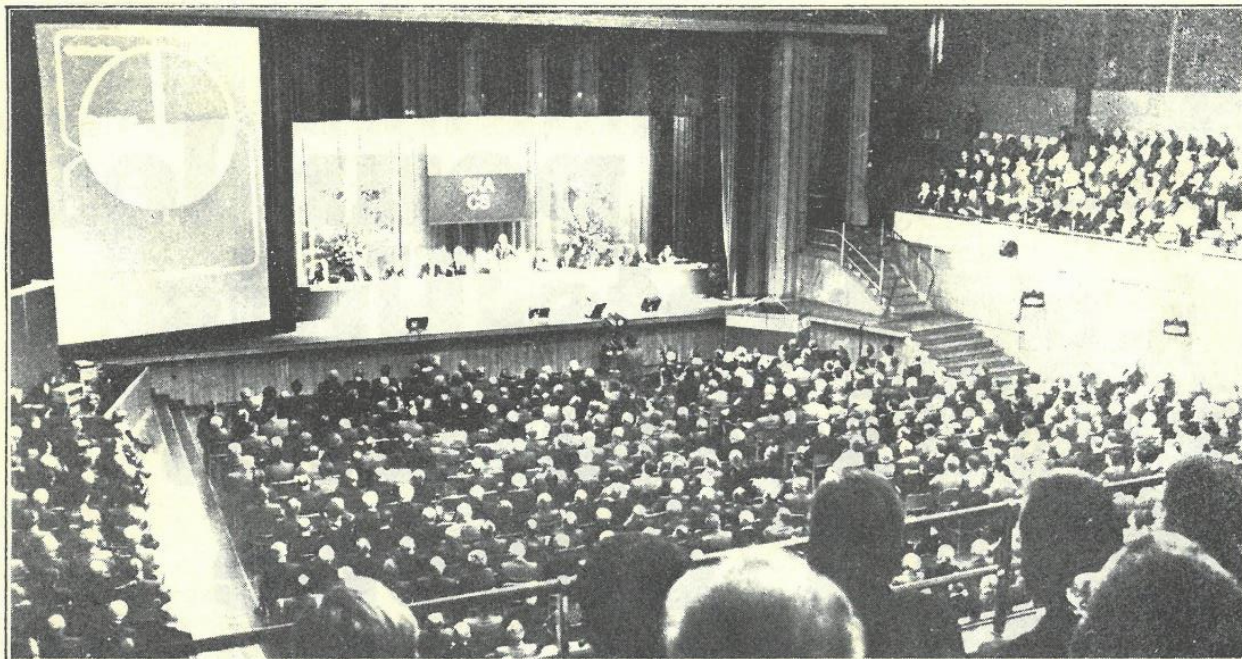
b) Il est évident que les débats actuels dans le PS sont l'expression d'une certaine réactivation du mouvement ouvrier, d'une certaine remise en question parmi des militant(e)s de la politique traditionnelle du PS. Mais est-ce que ces discussions sont le passe-partout clé pour une reconstitution du mouvement ouvrier, est-ce la meilleure méthode pour l'influencer ? Cette reconstitution signifie le renforcement, face à la politique de la bourgeoisie, des positions de la classe ouvrière sur le plan politique comme sur le plan organisationnel. Or, dans une telle perspective, nous affirmons que

renforcer le PS aujourd'hui n'a qu'une efficacité extrêmement réduite. Certes le PS est grosso modo le "représentant" de la masse ouvrière. Mais la question est de savoir quel rôle il joue dans la classe ouvrière et non de considérer uniquement son poids sociologique. Le PS entend seulement, dans sa stratégie, gagner — électoralement surtout — des salariés au PS. Il ne se fixe pas aujourd'hui — même dans son aile gauche — l'objectif d'inciter les salariés eux-mêmes à défendre leurs intérêts et leurs revendications. Or, c'est à cette question que se heurte tout projet de réactivation du mouvement ouvrier. L'instrument prioritaire pour réaliser une telle tâche nous apparaît être le syndicat, la construction d'un syndicat comme instrument de lutte des travailleurs eux-mêmes, et non le PS qui, de ce point de vue, est tout autant coupé de la classe ouvrière que la LMR.

Pour ces raisons, parce que la LMR a un tel projet, nous pensons que construire la LMR est plus efficace que travailler dans une aile gauche du PS où l'essentiel des forces est gaspillé à se confronter à l'appareil du parti et à ses notables inféodés à l'appareil d'Etat. Dans ce parti les militant(e)s combattifs "cohabitent" avec des gens qui ont des objectifs contraires aux leurs. Et parce que nous visons à la formation, parmi les salariés, d'une véritable conscience de classe, la clarté de notre action politique est un critère essentiel. Or cette clarté, dans l'action syndicale, au niveau des entreprises, est impossible lorsqu'il s'agit de contester comme membre du PS l'orientation collaborationniste des directions syndicales souvent étroitement liées au

PS ou de se confronter, par notre action syndicale, dans la fonction publique par exemple, à des notables, à des élus sociaux-démocrates qui mènent une politique anti-ouvrière. De ce point de vue, l'appartenance au PS est contraire à une véritable efficacité et clarté politique.

Encore un mot sur la politique d'unité et le sectarisme de la LMR. La LMR, dans son action politique comme dans son programme, met l'accent sur l'unité de la classe ouvrière et de toutes les organisations se réclamant du mouvement ouvrier pour défendre certains objectifs précis correspondant aux besoins des salariés. L'unité se réalise, en dehors de tout accord programmatique entre les organisations ouvrières, mais sur la base d'un accord pour la défense de telle ou telle revendication. L'unité n'empêche nullement le débat, au contraire. Elle lui ouvre souvent la porte : comment réaliser ces revendications, quelle stratégie d'ensemble proposer. La lettre de sortie des trois militant(e)s du PSR marque un désaccord programmatique avec le PS, elle ouvre une discussion que ni eux ni la LMR ne veulent sectaire et qui intéresse non seulement les membres du PS mais tous les travailleurs conscients. Pour cette raison, nous avons jugé bon de la publier. Tout en poursuivant la discussion, la LMR continuera à entreprendre tout ce qui est dans son possible pour susciter une riposte unitaire de toutes les organisations ouvrières à la crise. Avec nos salutations socialistes, Les trois ancien(nes)s militant(e)s du PSR et la section biennoise de la LMR.



Le procès de Chiasso

LE BAL DES MENTEURS

Le procès de Chiasso est déjà celui de tout le système bancaire suisse. Plus l'accusation avance, dévoilant les fraudes et les mensonges, plus se vérifie ce qu'on voudrait cacher : le scandale était la règle et non l'exception.

Pourtant, tout a été mis en place pour que le voile se lève le moins possible...

D'entrée de jeu, l'ancien directeur-modèle de la filiale de Chiasso, celui qu'on citait en exemple, à qui on promettait la direction du siège central de Zurich parce qu'il avait "réussi" un chiffre d'affaires exceptionnel à la frontière italienne (juste derrière Genève...), celui qui s'était taillé un "prestige" d'hôtels de luxe, de contrebande et de supporter du FC Chiasso avant de se retrouver au banc des accusés, KUHRMEIER, a pris toute la responsabilité sur lui : "La Texon était une banque dans la banque". Simple aveu à l'appui de la thèse du Crédit Suisse, pour qui toute l'affaire se résume à une "petite clique criminelle", comme le dit le nouveau directeur du Crédit Suisse AEPPLI ?

Personne ne peut y croire. Les banquiers suisses, ces maîtres du "placement sûr", trompés pendant 15 ans par un vulgaire escroc ? Allons donc ! KUHRMEIER reste un banquier... et couvre les siens.

Le Crédit Suisse en premier lieu, mais toute la finance helvétique avec lui. La "Neue Zürcher Zeitung" (23 mai 79), assez sensible à la chose, l'avoue à sa manière :

"Tout indique que le Crédit Suisse a subi cette perte sans dommage économique durable (...) Il s'agira, dans ce procès, d'établir les violations juridiques qui ont conduit à cette débâcle... et de punir en conséquence". Confiance, confiance ! Les banques suisses peuvent résister financièrement au plus monumental scandale de leur histoire (1,3 milliard de pertes, couvertes par les "réserves cachées" — il y en a donc !). Il ne reste qu'à trouver les responsabilités juridiques pour que l'ordre règne à nouveau.

Gageons que s'il fallait encore trouver ce milliard, révélations et coups bas se succèderaient à un autre rythme ! Mais le Crédit Suisse a déjà "liquidé financièrement" cette affaire... pour que l'ordre règne. La Banque Nationale, l'UBS et la SBS, souvenez-vous, avaient été prêtes à aider pour un montant de 3 milliards. Tout le gratin prêt à "couvrir" le trou pour qu'il ne devienne pas une brèche béante !

Et puisqu'il n'y a plus un sou à trouver, les "responsabilités" se limiteront aux aspects les plus secondaires de l'affaire : la Texon, son fonctionnement, ses bureaux et ses dossiers truqués, les avertissements de la direction centrale, considérés comme "suffisants" pour les uns, "insuffisants" pour les autres.

Les failles ne manquent cependant pas dans ce qu'il faut bien appeler la deuxième "construction" du scandale de Chiasso. Il y a eu celle de la Texon, il y a maintenant celle du procès. M. UNGERER, rédacteur en chef de la "Schweizerische Handelszeitung" (7 juin 79), écrit à propos de la Texon : "Plus on attend, plus le merdier s'accumule, c'est connu". Il ne croit pas si bien dire... Chaque banquier suisse doit penser la même chose du procès de Chiasso ! Et comme chaque banquier est lié à un industriel, avec un parent au Parlement et quelques fiduciaires, ils doivent être un certain nombre à espérer que le procès ne durera pas trop longtemps ! Car comme le dit le même Ungerer : "A l'avenir, on ne pourra laisser faire des affaires 'non orthodoxes' en se contentant de lettres d'avertissement à la direction concernée d'une filiale. L'enjeu est bien trop important pour cela".

Les banquiers suisses ont donc "laissé faire des affaires non orthodoxes". Quelle négligence, Messieurs ! Et tour à tour les Celio, Jecker, Müller, etc... viennent nous raconter comment ils ont pu se faire bernier par leur vieil ami !

Et plus ils bavardent, plus on en apprend. En fait, depuis au moins dix ans, tous les milieux bancaires savaient, ce que le Président de l'UBS, A. SCHAEFER, veut nous faire passer aujourd'hui pour une saine "prémonition" et qui n'est rien d'autre qu'une collusion dans le mensonge : "A Chiasso, un jour, une bombe éclatera".

M. A. SCHAEFER le savait depuis 1966/67 (NZZ, 1. 7. 1979), il n'a rien dit, ni à la justice ni à la commission fédérale des banques, ni à personne. En "gentleman", il a mis en garde son "honorabile concurrent", le Dr. E. REINHARDT. Complices !

L'ASSOCIATION BANCAIRE TESSINOISE savait. En 1967, elle a convoqué KUHRMEIER pour dénoncer ses pratiques de "concurrence déloyale". Séance houleuse, selon un témoin, où le directeur du Crédit Suisse de Chiasso promet de "respecter le marché". Personne ne bronche, sachant que lui aussi viole les "règles de la concurrence" quand ça l'arrange. Complices !

LES CONTROLEURS DE L'ADMINISTRATION FISCALE FEDERALE savaient. Ils ont dû "récupérer" pour un demi-million d'impôts anticipés non déclarés sur la Texon en 1968. Mais comme le précisent deux journalistes : "Lorsqu'ils constatent des erreurs, les contrôleurs font une imposition rétroactive. Ils peuvent aussi infliger une amende allant jusqu'à trois fois le montant soustrait. Mais, en pratique, ils ne recourent à cette pénalité que s'ils constatent des 'erreurs répétées ou grossières'. Dans les cas sérieux, ils avertissent la direction centrale de la filiale" (1). Aux banquiers de mieux cacher les trop grossières "erreurs", et aucune poursuite ne sera engagée ! Complices !

M. Hans ESCHER, ancien directeur du Crédit Suisse, savait. Après avoir "remis à l'ordre" KUHRMEIER en 1969, il séjourne en 1970 au Tessin où ses banquiers concurrents se plaignent des taux d'intérêts trop favorables accordés à Chiasso. Il rédige une bafouille et se tait. Complice !

M. Robert JECKER, l'actuel directeur du Crédit Suisse, savait. Convoqué à la barre des témoins, il parle comme KUHRMEIER : "En 1969, j'ai demandé à la Texon par l'intermédiaire de Kuhmeier un crédit de 250 000.- fr. Je me suis adressé à la Texon... parce que je voulais une certaine discrétion" (TdG, 7. 6. 1979) ! Il demande un nouveau crédit par la suite "pour une opération qui ne cadrerait pas avec la politique d'affaires du Crédit Suisse" (!), apprend que la Texon est en liquidation... mais ne se soucie pas de retirer son premier crédit ! Et il accuse aujourd'hui KUHRMEIER d'engagements pris "hors du cadre" fixé par la direction... Complice !

de Chiasso. Entre "gentlemen"... La pièce a maintenant disparu du dossier ! Pour couvrir l'expéditeur, le destinataire ou les deux ? Encore complices !

M. Fritz LEUTWILER, président de la Banque Nationale, savait. Selon deux journalistes : "Depuis des années, il regarde d'un mauvais oeil le Lichtenstein. (...) Deux systèmes légaux différents à l'intérieur d'une même zone monétaire ne font pas bon ménage" (1). Il n'est pas intervenu, pour la Texon comme pour une autre de ces "fiduciaires"... Complice !

Ils ne savaient évidemment pas le "détail", ils ne connaissent ni le bureau caché ni le numéro de compte de la Texon. Mais ils savaient la concurrence "déloyale" et connaissent tous les méthodes des "crédits discrets". Ils se sont tus, comme toujours, faisant confiance à la direction du Crédit Suisse...

Et pourquoi se sont-ils tus ? KUHRMEIER peut tout prendre sur lui, il l'a déjà avoué : "J'ai agi sous le secret professionnel", dit-il, pour tromper clients, directeurs et tout le beau monde. CE SECRET PROFESSIONNEL, LE SECRET BANCAIRE, EST LA BASE MEME DES "RAPPORTS DE CONFIANCE" DES BANQUIERS HELVETIQUES. C'est lui qui dicte les rapports de "gentlemen" entre banquiers. Les rapports de service entre direction et filiale, les rapports d'affaires avec les clients. TOUS CHERCHENT LA DISCRETION CAR ELLE EST INDISPENSABLE A LEURS AFFAIRES. Et ils ont le culot de venir le répéter, en témoins "sincères", devant le Tribunal !

C'est qu'ils se moquent de la justice autant que du fisc.

Dans le sillage de l'affaire Sindona...

A fin 1974, éclatait en Italie l'un des plus gros scandales financiers de l'après-guerre : l'homme d'affaires italien Michel Sindona abandonnait précipitamment le pays, laissant derrière lui un trou de plus d'un demi milliard de francs suisses. Après avoir été sur le point de réussir, avec l'aide de l'Hambros Bank de Londres, à mettre sous son contrôle "le plus fabuleux empire financier de la péninsule", à coups de spéculations, d'opérations frauduleuses gigantesques et de corruptions d'hommes politiques de presque tous les partis, il finissait pas s'écrouler non sans causer de graves dommages à nombre de ses partenaires en affaires. Parmi ceux-ci, dont on est encore loin d'avoir établi la liste complète, il y avait assurément de nombreux représentants du capitalisme helvétique. On pourrait citer, par exemple, l'Hambros Investment de Zurich, présidé par E. von Schulthess, la Banque de Financement (Finabank) de Genève, l'Amincor Bank de Zurich, etc. Cette dernière a été l'une de nombreuses reprises dénoncée par la presse italienne, comme un des points d'appui essentiels de Sindona en Suisse pour ses opérations les plus audacieuses autant que frauduleuses (y compris le financement, à dessein de corruption, d'importants représentants de la Démocratie-chrétienne de son pays). A fin 1972, l'Amincor Bank passait sous le contrôle de deux holdings tessinoises : la Helfin Holding et la Zalkha Holding, toutes deux créées la même année. L'Amincor Bank prenait en outre le contrôle de la Banque de Titres de Genève. Ces quatre sociétés étaient alors présidées par le même personnage : l'avocat Armando Pedrazzini, de Chiasso, associé de l'ancien

candidat au Conseil fédéral, feu Franco Maspoli, et de Alfredo Nosedà, administrateurs, ensemble avec Alessandro Villa et Elbio Gada, de la fameuse Texon Finanzanstalt de Vaduz. Le passage de l'Amincor Bank sous

signifier que cette petite banque zurichoise sortait de l'orbite de Sindona. Avant comme après l'opération, les hommes de Sindona siégeaient dans son conseil d'administration. En particulier, le banquier Raul Baisi, Bordon, devait réaffirmer, dans une récente interview à l'hebdomadaire italien "Il Mondo", que l'Amincor Bank finançait plusieurs politiciens de son pays pour le compte de Sindona précisément après le passage de cette banque sous le contrôle du groupe tessinois. On en arrive donc à la conclusion évidente que la création en 1972 des deux holdings qui reprirent l'Amincor n'était pas étrangère à Sindona. D'ailleurs, si la Zalkha Holding était administrée par Pedrazzini, par son gendre Achille Bianchi et par un directeur de la Fiam : Fausto Ritter, la Helfin Holding l'était, en plus de Armando et Mario Pedrazzini, etc., par le banquier de Sindona déjà cité : Raul Baisi.

Tous ces faits ne sont pas secrets. Ils sont connus depuis longtemps de tous ceux qui suivent de près les événements survenant dans les milieux financiers. Personne, encore une fois, ne pourra croire que les dirigeants du Crédit Suisse à tous les échelons ignorent les liens existant entre Sindona, la Helfin, l'Amincor, le groupe Albarella, présidé par Pedrazzini, le groupe Winfood, présidé par Nosedà et d'autres sociétés italiennes ou italo-suisse mêlées au scandale actuel. De plus, le rôle de l'Amincor a été révélé publiquement en Italie depuis au moins deux ans... Tous, pourtant — presse, banquiers, politiciens — feignent de l'ignorer, car la mise à nu de tous les tenants et aboutissants du scandale Sindona, risquerait, non seulement de fournir l'origine essentielle des pertes du Crédit Suisse, mais ferait tomber bien d'autres masques en Suisse comme en Italie.

7. 5. 1977, P. R.



le contrôle du groupe de la Helfin Holding (société domiciliée à la Fiam de Chiasso, société de participations présidée par Maspoli, puis par Pedrazzini) ne devait nullement

ex-administrateur-délégué de la Banque de Messine, qui fut le bastion initial de l'empire sindonien. D'ailleurs, l'ancien collaborateur le plus proche et complice de Sindona, Carlo

La brèche le disait en mai 1977 !

M. Josef MUELLER, l'Inquisiteur du service de contrôle du Crédit Suisse, savait. Toujours armé, cet aventurier de haut rang s'occupe de toutes les "affaires difficiles" du Crédit Suisse (il y a donc besoin d'un spécialiste de ce genre à la direction !). Il connaît donc le métier ! En janvier 1975, c'est lui qui expliquait à des étudiants de Zurich et St-Gall que "les délits internes commis par des membres du personnel, deviennent de plus en plus préoccupants pour les banques" (1). Complice !

M. Nello CELIO, l'ex-conseiller fédéral, savait. Membre du Conseil d'administration du Crédit Suisse, l'un de ces "avocats" tessinois spécialisés dans les affaires comme les NOSEDÀ et MASPOLI, il joue la Sainte Vierge au tribunal, mais en dit déjà trop : "Il pensait à l'époque que — vu le plafonnement de crédits — la succursale de Chiasso s'était refinancée auprès de la Texon" (TdG, 7. 6. 1979). Qu'il est normal de détourner les mesures gouvernementales ! M. CELIO connaît aussi son métier... Complice !

M. Philippe DE WECK, directeur de l'UBS, savait. Comme M. SCHAEFER, il a "glissé" un mot au directeur du Crédit Suisse en 1976 montrant les dangers des pratiques

Pour les "cas graves", ils ont des Josef Muller après pourparlers entre directeurs de banque...

Sous la pression de la concurrence (le Crédit Suisse en perte de vitesse par rapport à l'UBS et à la SBS), avec l'attrait de capitaux italiens en fuite, KUHRMEIER a escroqué son monde. Pas pour son argent mais pour le chiffre d'affaires de sa filiale. Tout le monde le dit et l'admet. Qu'y a-t-il d'exceptionnel à cela pour un banquier helvétique ? En avançant qu'il l'a fait sur la base de la "confiance" qu'on lui accordait, il a déjà condamné tout le système bancaire helvétique !

Helmut HUBACHER, président du Parti Socialiste Suisse, avait bien raison de dire : "Chiasso est la règle, non l'exception". Ils sont pourtant encore nombreux, dans le Parti Socialiste comme dans les directions syndicales, à nous raconter qu'il faut collaborer avec ces escrocs ! C'est là le vrai point faible de tout ce procès de Chiasso.

M. Thévenaz, 12 juin 1979

1) cf. Mabillard & De Weck, Scandale au Crédit Suisse, Ed. Tribune de Genève.



Les élections européennes en France

3% pour les Etats-Unis socialistes d'Europe

Le premier parlement européen élu au suffrage "universel" (passablement déformé suivant les pays) compte une nette majorité de députés bourgeois. En termes de voix, cette majorité est moins écrasante. Néanmoins, la bourgeoisie aura là un instrument nouveau et particulièrement docile pour réorganiser l'économie capitaliste européenne, pour étendre à d'autres secteurs les licenciements planifiés par dizaines de milliers, comme la sidérurgie européenne est en train d'en faire l'expérience.

Du côté des partis bourgeois, les gaullistes du RPR voient s'accroître leur faiblesse par rapport aux giscardiens. En recul sur les législatives de mars 78, les partis de gauche perdent quelques points (sans doute au profit des listes écologiques, qui réalisent plus de 4 o/o). Le désarroi qu'a produit au sein de la classe ouvrière française la rupture de l'"union de la gauche" (et surtout l'absence de riposte aux divers plans Barre d'attaque aux acquis) continue à produire des effets contradictoires. Ainsi, le programme présenté par les listes trotskystes de Lutte Ouvrière et de la Ligue Communiste Révolutionnaire sous le titre "Pour les Etats-

Unis socialistes d'Europe" a-t-il rencontré un écho remarquable : plus de 3 o/o des voix en moyenne (622 506), devançant notamment la liste de J.-J. Servan-Schreiber... Dans six départements, la liste trotskyste a obtenu plus de 4 o/o, en particulier dans les régions de la sidérurgie où le PCF et le PS sont en recul. Dans certains cas, les voix traditionnellement accordées au PCF ou au PS se sont reportées sur les listes "pour les Etats-Unis socialistes d'Europe", indiquant une tendance à rechercher une alternative révolutionnaire là où les voies réformistes ont clairement démontré leur incapacité à s'opposer aux effets de la crise capitaliste. Le succès

de la fête commune LO-LCR (40 000 personnes à Mériel), l'audience des interventions radio-télévisées d'Arlette Laguiller et Alain Krivine, les affluences importantes aux meetings réalisés en province permettent de voir s'approcher les

échecs prochains de la lutte de classe en France avec des chances accrues de voir les travailleurs les plus politisés rejoindre les positions des révolutionnaires.

FG

Conférence ouvrière de la IV^{ème} Internationale

Dans le cadre des élections européennes du 10 juin 1979, les sections européennes de la IV^e Internationale ont organisé les 2 et 3 juin 1979, à Anvers (Belgique), une Conférence internationale ouvrière : les travailleurs en lutte contre l'Europe des patrons.

250 militant(e)s et dirigeants syndicaux de tous les pays européens et même du Canada et des Etats-Unis ont participé à cette conférence. La délégation de la LMR comprenait 10 camarades (4 travaillant dans le secteur public, 3 dans la métallurgie et 3 typographes) venant de Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, Bâle et Zurich.

La Conférence a débuté par un exposé montrant l'essentiel de l'attaque de la bourgeoisie. Dans tous les pays européens, cette attaque a pour nom austérité et chômage. Les plans de restructuration dans la sidérurgie du secteur automobile montrent une volonté de la bourgeoisie d'affaiblir la classe ouvrière au niveau européen et d'utiliser la crise pour remettre en cause les acquis ouvriers accumulés lors de la période du boom pour relancer ses profits à des taux qualitativement plus élevés.

La réponse ouvrière doit se faire à ce niveau : comment contrecarrer les nouveaux projets industriels bourgeois, les tentatives de restructuration, de rentabilisation d'entreprises ou de branches industrielles entières qui aboutissent à l'augmentation du chômage par une politique d'investissements qui privilégie avant tout les économies de productivité ?

Les partis réformistes (communistes et socialistes) et les syndicats acceptent et gèrent même parfois la politique d'austérité de la bourgeoisie. Mais le maintien à un haut niveau de la combativité ouvrière, comme la poursuite de l'offensive bourgeoise commencent à mettre à mal leurs politiques. La crise de ces politiques réformistes d'austérité se marque entre autres par l'apparition dans le mouvement ouvrier du phénomène dit des "gauches syndicales". Elle ouvre ainsi une période favorable pour l'accumulation d'expériences politiques et syndicales et pour forger, en vue des confrontations politiques et sociales à venir, des partis révolutionnaires implantés dans la classe ouvrière ! C'est à cette tâche que s'attellent les sections

Conférence Internationale Ouvrière

à Anvers le 2 et 3 juin 1979

« Les travailleurs en lutte contre l'Europe des patrons »



européennes de la IV^e Internationale en Europe.

Puis les militant(e)s présent(e)s se répartirent dans différents groupes de travail dont les thèmes furent les suivants :

- * la lutte pour la semaine de 35 heures,
- * la lutte dans les services publics,
- * la politique d'austérité et la collaboration de classe,
- * la lutte pour les nationalisations,
- * les travailleurs immigrés,
- * l'unité des travailleurs, hommes et femmes,
- * l'unité ouvrière sur le terrain syndical et politique,
- * le bilan de la gauche syndicale,
- * la construction du syndicalisme international,
- * contre la participation, pour le contrôle ouvrier.

La conférence se termina par un rapport sur la situation de l'opposition ouvrière dans les pays de l'Est, quelques jours après l'arrestation de Peter Uhl et des dirigeants de la Charte 77.

Quel bilan tirer de cette conférence ?

D'abord, ce fut l'occasion de rencontrer des militants ouvriers d'autres pays d'Europe, d'échanger des expériences de luttes et de confrontation avec les directions réformistes, de voir la nécessité de telles conférences, car nous connaissons mal les réalités des autres pays.

Ce fut aussi l'occasion de nombreuses réunions de secteur : sidérurgie, automobile, enseignants. Le niveau atteint par exemple dans l'implantation dans l'industrie automobile permet d'envisager la mise en place d'une coordination européenne de ce secteur qui va être appelé à jouer un rôle décisif dans les luttes à venir.

Par-delà les différences nationales, les problèmes les plus discutés furent : comment concrétiser l'unité de tous les travailleurs, par-delà les frontières et malgré la politique de division des partis ouvriers et des syndicats ? Comment réunir, dans les syndicats, tous les ouvriers combattifs dans une même tendance ?

Il faut aujourd'hui surmonter la faiblesse d'implantation de nos sections européennes dans les secteurs industriels-clé. Car le renforcement de cette implantation est primordial pour ancrer solidement le programme de la IV^e Internationale dans les luttes à venir et pour construire des partis révolutionnaires forts.

La coordination des militants ouvriers de l'Internationale, permettant un échange réel d'information et une intervention commune des sections dans certains secteurs et sur des questions comme les 35 heures, va sans aucun doute faire fructifier au mieux le "tournant ouvrier" de nos organisations.

Un participant

Le numéro 52 d'Inprecor fut consacré à la préparation de cette conférence - en vente dans nos librairies La Taupe, 8 bis rue de la Tour à Lausanne et 22 rue Saint-Léger à Genève.

Libérez nos camarades iraniens !

Neuf camarades du Parti socialiste des Travailleurs (Hezbe Kargarane Socialist) ont été arrêtés à AHWAZ, région du pétrole, Khouzistan. Deux militants ont été conduits à la prison de Karoon. Sept autres ont été arrêtés chez eux par une délégation du Comité de l'iman de la ville (qui a saccagé l'appartement) : ils ont été conduits dans un endroit inconnu.

Le HKS s'est prononcé clairement pour la défense des droits démocratiques de la minorité arabe, pour le droit à l'autodétermination, pour les revendications des travailleurs arabes du pétrole et pour la levée de l'état de siège dans le Khouzistan.

Or, les accusations portées contre ces militants sont des plus fantaisistes : collaboration avec des agents secrets de la CIA dans le Khouzistan. En fait cette répression indique la volonté de réprimer encore plus fortement les travailleurs du pétrole et la minorité arabe.

Les 7 camarades "enlevés" par le Comité de l'iman sont : Mostafa SEIFABADI, Mostafa GORGZADEH, Morteza GORGZADEH, Ormoz FALLAHY, Sathmeh FALLAHY, Hamid CHAHRAHY, Mohsa HACHEMY. Les deux camarades qui se trouvent à la prison de Karoon sont : Mohamad POURAHWAZ et Omid MIRBAHA.

On ne dispose d'aucune nouvelle sur les 7 premiers. Les deux autres n'ont pas le droit d'avoir des avocats. Le Comité de l'iman déclare qu'il a besoin de 8 jours pour préparer le procès.

Tous ces militants ont lutté contre la dictature du chah, contre la répression du régime Pahlavi, pour la libération des prisonniers politiques. Ils ont été pour la plupart contraints à l'exil.

Manifestation à Genève

En signe de protestation contre l'arrestation de neuf membres du Parti socialiste des travailleurs en Iran (PST, IV^e Internationale), un rassemblement pacifique a eu lieu devant le consulat iranien à Genève. Une délégation du comité de soutien à la lutte du peuple iranien a déposé une protestation auprès du chargé d'affaires du consulat, demandant la libération immédiate des militants du Parti socialiste des travailleurs. Cette délégation a reçu l'assurance que cette protestation serait transmise au gouvernement de Téhéran. Aussitôt alertée, la police genevoise s'est empressée de confisquer les banderoles et de contrôler les identités des manifestants quand bien même l'ordre public n'était nullement troublé, affirme un porte-parole du PST iranien. Celui-ci proteste contre cette atteinte à la liberté d'expression et exige la libération immédiate des neuf membres du PST emprisonnés au Khouzistan. (ATS)

LE SYNDICAT DES TYPOGRAPHES PREND POSITION : Lors du dernier Congrès de la Fédération Suisse des Typographes, 40 membres du syndicat (dont le président, E. Gessler, le vice-président Fredy Aeberli) ont signé une demande de libération immédiate des militants du PST iranien.

Lettre ouverte à Kazem RADJAVI

La LMR a envoyé une lettre ouverte à Kazem Radjavi, nouvel ambassadeur de la République Islamique d'Iran auprès de l'ONU à Genève, dont la teneur est la suivante :

« Monsieur l'Ambassadeur K. Radjavi,

nous avons appris ce jour même l'arrestation dans le centre pétrolier de ARWAZ de 9 membres du Parti Socialiste des Travailleurs, section iranienne de la IV^e Internationale. Le prétexte officiel de ces arrestations serait celui d'une soi-disante collaboration avec la CIA que ces militants auraient eue au Khouzistan. Prétexte particulièrement grossier lorsqu'on connaît la claire condamnation de l'impérialisme en général, US en particulier, du Parti Socialiste des Travailleurs. (...) L'arrestation de ces 9 militants du PST paraît donc être motivée avant tout par la volonté de s'opposer aux revendications démocratiques et à l'activité des travailleurs des centres pétroliers (...) La poursuite des procès expéditifs dans votre pays qui touchent aujourd'hui des personnes qui ont combattu le régime dictatorial du shah, ne fait évidemment qu'accroître nos craintes, car les jours de ces camarades peuvent être comptés.

C'est pour cette raison que nous nous adressons à vous en vous priant d'intervenir immédiatement auprès du gouvernement de la République Islamique d'Iran pour obtenir la libération de ces militants, le cas échéant les informations les plus complètes sur leur sort, les preuves des accusations portées contre eux, les conditions de leur détention, etc.

Dans l'attente d'une prompte démarche de votre part et d'une réponse rapide à nos interrogations, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour la LMR, P. Gilardi - 8 juin 1979 »



L'Italie au point mort

Démocratie chrétienne (DC) : perte d'un siège à la Chambre et de 0,4 o/o des voix; **Parti communiste italien :** perte de 26 sièges à la Chambre et de 4 o/o des voix; **Parti radical :** gain de 2,1 o/o des voix et de 14 sièges à la Chambre; **participation :** - 3 o/o. Ainsi le recul décisif du mouvement ouvrier, et du PCI en particulier, que cherchaient les stratèges bourgeois de la DC ne s'est pas produit, bien que les pertes du PCI soient significatives à plus d'un titre.

Ce statu quo relatif fait que le problème gouvernemental continue à se poser dans les mêmes termes qu'avant les élections : la politique bourgeoise des sacrifices ne peut être appliquée sans la participation directe du PCI. Rejeter ce parti dans l'opposition risquerait, malgré les déclarations apaisantes de Berlinguer, de renforcer la résistance de

la classe ouvrière aux mesures d'austérité; par contre, l'entrée du PCI au gouvernement pourrait accroître la confiance du mouvement ouvrier en ses propres forces et rendre l'application d'une politique frontalement anti-ouvrière encore plus aléatoire. La perpétuation de cette situation d'impasse montre bien qu'il n'y a pas eu de modification fonda-

mentale du rapport de forces entre la classe ouvrière et la bourgeoisie. Toutefois, et ceci est un résultat direct de la collaboration de classe menée par le PCI, ces élections font apparaître un certain effritement des positions du mouvement ouvrier réformiste.

De juin 1976 à juin 1979 : politisation et déception

L'avancée réalisée par le PCI en 1976, qui, avec des gains de l'ordre de 5 o/o, talonnait la DC était le produit d'un double mouvement : — Dans la crise capitaliste, les luttes syndicales et dans les entreprises contre l'attaque patronale se heurtèrent à d'évidentes limites. Il devenait clair pour des millions de tra-

vailleurs et de travailleuses qu'un changement politique était nécessaire pour se défendre contre les patrons. Cette volonté s'exprima dans leur vote pour le plus grand parti du mouvement ouvrier, le PCI.

— En même temps, la crise et les luttes ouvrières firent sentir leur influence d'une telle manière dans les régions du Sud et dans les couches petites-bourgeoises que leurs espoirs d'amélioration se portèrent non plus sur le catholicisme politique de la DC mais bien sur le mouvement ouvrier.

Le résultat fut à l'opposé exact de cette attente. Sentant le gouvernement à portée de main, le PCI multiplia les concessions, développa la collaboration de

classe sur tous les terrains, sacrifiant les intérêts des travailleurs au sauvetage de l'économie capitaliste. Cette politique entraîna une déception notable dans la partie méridionale de l'Italie, dans les rangs de la petite-bourgeoisie et aussi auprès de centaines de milliers de travailleurs et de travailleuses.

C'est ainsi que le PCI perd deux fois plus de suffrages dans le Sud que dans le Nord (6,2 points en Sicile; le quart de ses suffrages à Palermo; 10 points à Naples). De même dans les quartiers ouvriers et populaires des grandes villes, comme à Turin, haut lieu de la combativité ouvrière, où le PCI passe de 39,5 o/o à 35,6 o/o. Selon ses propres calculs, la jeunesse (18 à 25), qui s'était prononcée à près de 40 o/o pour le PCI en 1976, ne lui a apporté que 28 o/o de ses suffrages trois ans plus tard.

Les responsabilités de l'extrême-gauche

Que cette déception ait débouché sur l'abstention ou sur le vote radical (ce parti connaissant des gains correspondant localement et quantitativement aux pertes du PCI) et non pas sur un vote révolutionnaire, provient en grande partie de l'incapacité des principales forces de l'extrême-gauche à présenter une stratégie alternative à celle du PCI, se contentant de plus en plus de leur rôle de flanc gauche du PCI et se reposant sur les mobilisations syndicales. Cette décomposition politique est caricaturalement illustrée par le passage du député S. Corvisieri (ancien dirigeant d'Avanguardia Operaia, puis de Democrazia Proletaria) sur les listes du PCI ou par celui de M. Pinto (ancien dirigeant de l'ex-Lotta Continua) sur celle du Parti radical !

Nuova Sinistra Unità (liste présentée par Democrazia Proletaria) a payé durement, par la perte de sa représentation parlementaire, le fait de n'avoir pas su mettre une barrière entre elle et le Parti radical et d'avoir développé son orientation sur "l'opposition" qui met dans le même sac le principal parti de la bourgeoisie, la DC et le principal parti ouvrier, le PCI. Le PDUP a pour sa part au contraire bénéficié de son opposition au compromis historique et de son mot d'ordre de l'unité de la gauche de classe, même si ses perspectives stratégiques ne se différencient pas sur le fond de celles des réformistes.

Cette absence de perspectives politiques claires, rompant avec celles des partis réformistes, a amené nos camarades des GCR (section italienne de la IV^e Internationale) à refuser de soutenir les listes de l'extrême-gauche et à mettre en avant aujourd'hui les axes suivants : pour le développement et l'unification des luttes en cours; pour un programme ouvrier pour sortir de la crise; pour l'affirmation de l'indépendance de classe du mouvement ouvrier et de sa mobilisation contre les patrons et les solutions bourgeoises.

Ptr.

Vague de répression contre les responsables de l'opposition tchèque LIBEREZ PETR UHL !

Nous avons rapporté, dans la dernière BRECHE, la répression contre Jaroslav SABATA et Maître DANISZ. Au moment où nous écrivions, une nouvelle vague d'arrestations frappait des signataires de la CHARTE 77 et, plus particulièrement du VONS (comité de défense des personnes injustement pour-

suivies). 11 arrestations ont été opérées et il semble que 5 personnes seraient en instance de procès, dont PETR UHL, l'un des membres actifs du VONS.

Aussitôt, le Comité de Solidarité Socialiste avec les Opposants des Pays de l'Est a lancé un appel, déjà signé à ce jour par le Parti Socialiste

Genevois, le Parti Socialiste section de Vernier, la Ligue Marxiste Révolutionnaire. Le syndicat international des transports et de l'alimentation (UITA) a également protesté de son côté. D'autres signatures sont en cours sur cet appel : organisations, individus et militants du mouvement ouvrier. Le CSSOPE demande à chacune et chacun d'envoyer cette lettre dans les plus brefs délais à l'adresse indiquée. Le risque de lourdes condamnations pèse sur les militants du VONS, et ceci dans

les semaines qui viennent. IL FAUT FAIRE VITE ET LA PRESSION D'UN COURRIER IMPORTANT PEUT FAIRE REFLECHIR LE PROCUREUR FEJES.

Dans le mouvement ouvrier genevois, on attend toujours la prise de position du PST. Il a défendu à juste titre les droits de la défense des avocats rayés du barreau genevois. L'affaire DANISZ est exactement identique. Que va faire le PST (Parti suisse du Travail) ?

Lettre envoyée par la Fédération Suisse des Typographes

Monsieur le Président de la République,

C'est avec une vive inquiétude que nous avons appris l'arrestation, le 29 mai dernier, de dix citoyens tchécoslovaques membres du mouvement de la Charte 77 et du Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies (VONS).

Nous relevons que ces deux organisations, qui agissent ouvertement et dans la légalité, n'ont pas d'autre but que de veiller au respect des droits de l'homme et du citoyen inscrits dans la Constitution de votre pays et garantis par les Accords d'Helsinki.

Ces mesures s'ajoutent à la nouvelle peine de prison prononcée contre Jaroslav SABATA et la radiation du barreau dont est menacé M. Josef DANISZ, confirmant une fois de plus votre mépris des valeurs fondamentales du mouvement ouvrier.

Nous demandons donc avec insistance que ces personnes, ainsi que toutes celles qui sont poursuivies pour leur participation à ces activités, soient immédiatement libérées et qu'il soit mis fin à toute poursuite et toute mesure d'intimidation à leur égard.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, nos salutations distinguées.

Fédération Suisse des Typographes

Cette lettre reprend le texte de l'appel cité dans l'article

Appel contre le procès à Leningrad d'un syndicaliste indépendant

Lev VOLOKHONSKY a été condamné à deux ans de camp de travail. Certaines accusations ont été abandonnées, probablement grâce à des protestations internationales, comme celle-ci.

Nous, représentants des syndicats et syndicalistes du monde entier, suivons avec indignation le procès qui s'est ouvert vendredi 8 juin 1979 à Leningrad contre Lev VOLOKHONSKY, membre du Conseil de l'Union interprofessionnelle libre (SMOT).

Après l'arrestation de Vladimir Skvinsky, Mark Morozov, Valery Novodvorsky, tous liés à ce syndicat, ce procès s'attaque en fait à l'existence même du SMOT :

Lev VOLOKHONSKY est accusé sur la base de l'article 190-(1) du Code pénal de la RSFSR ("diffusion de propos calomnieux manifestement faux et subversifs contre l'Etat soviétique et l'ordre social").

Selon les informations données par Viktor Feinberg, représentant à l'étranger du SMOT, la première journée du procès montre qu'en fait cette accusation ne peut viser que le soutien de Lev VOLOKHONSKY aux différents appels publics lancés par son syndicat. Preuve en est que les trois témoins cités par l'accusation ont renié leurs dépositions antérieures selon lesquelles ils auraient reçu de l'accusé d'autres matériaux tombant sous la coupe de l'article 190-(1).

Aussi le premier jour du procès, le procureur a-t-il demandé au juge d'étendre la poursuite pénale à Vladimir Borissov et aux autres membres du Conseil du SMOT, à l'exception de deux d'entre eux. Cette situation laisse craindre que les autorités soviétiques veulent ainsi réduire à néant le SMOT et éliminer ainsi cette deuxième expérience d'un syndicat autonome, indépendant des autorités.

A l'heure où à Genève est réunie la Conférence internationale du Travail, nous, syndicalistes, demandons à l'Union soviétique de respecter la liberté d'association et en particulier les libertés syndicales, selon les conventions de l'OIT ratifiées par l'Union soviétique.

En conséquence, nous demandons l'acquittement de Lev VOLOKHONSKY, la libération immédiate de toutes personnes arrêtées pour être en lien avec le SMOT ou avec d'autres syndicats autonomes, l'abandon de l'éventuelle enquête pénale contre les membres du Conseil du SMOT revendiquée par le procureur. Nous demandons qu'en Union soviétique le SMOT, ainsi que tout syndicat dûment constitué, puisse développer librement ses activités, sans entrave aucune de la part des autorités soviétiques.

GENEVE, le 10 juin 1979

Premières signatures :

Jean CLIVAZ, Sec. de l'Union syndicale suisse, Dan GALLIN, Sec. de l'Union internationale des Travailleurs de l'Alimentation, Heinz GOEKE, Sec. de la Fédération Graphique Internationale, Otto KERSTEN, Sec. de la Confédération Internationale des Syndicats libres, John LOEFBLAD, Sec. de la Fédération internationale des Travailleurs du Bois et du Bâtiment, Heribert MAIER, Sec. de la Fédération internationale des Employés et Techniciens, Richard MUELLER, Prés. de l'Union syndicale suisse, Stefan NEDZYNSKI, Sec. de l'Internationale des Postes, Téléphones et Télégraphes.

Les signatures de soutien sont à envoyer à : CSSOPE (Comité de Solidarité socialiste avec les Opposants des Pays de l'Est), Case Postale 31, 1213 Petit-Lancy 1.

COLOMBIE

UNE DEMOCRATIE «TRES SPECIALE»

Visite officielle en Suisse du président colombien

Le président colombien Julio César TURBAY AYALA assiste ces jours-ci, en qualité d'invité d'honneur, à la Conférence annuelle de l'OIT (Organisation internationale du Travail) à Genève. Il doit y présenter le nouveau "code du travail" colombien, véritable corset de fer pour le mouvement syndical de ce pays. Il introduit une nouvelle législation qui peut conduire à la destruction des syndicats, en instituant entre autres un contrôle de ceux-ci par l'Etat, en affaiblissant fortement leur pouvoir contractuel (convention pouvant être signée individuellement par les travailleurs sans la participation et contre l'avis des syndicats concernés) et en rendant extrêmement difficile la constitution de nouvelles confédérations syndicales.

Comme l'ex-shah d'Iran lors de sa visite au BIT (Bureau international du Travail) en 1972, l'objectif de Turbay Ayala est d'obtenir par cette visite l'aval de la "communauté internationale" pour son code du travail liberticide. Il est vrai que l'image internationale de la Colombie "libérale et démocratique" s'est ternie ces derniers temps, du fait de la multiplication des atteintes aux libertés les plus élémentaires perpétrées par son gouvernement.



(ci-dessus) Les "enfants" du statut de sécurité: le président et les militaires. (ci-contre) Les travailleurs de la fabrique de chaussures "La Corona" en grève.

"Statut de sécurité" : vers une militarisation du régime

Pour conjurer le mécontentement populaire — plus de 50 o/o de la population urbaine a une alimentation qui atteint un seuil trois fois inférieur au minimum de nutrition nécessaire — et les conflits sociaux, Turbay Ayala a mis en place un "statut de sécurité" qui — sous prétexte de lutter contre la délinquance, le trafic de stupéfiants et la subversion — attaque en fait frontalement les droits démocratiques. Disposant depuis 30 ans d'un état de siège qui donnait déjà pratiquement à l'armée le quasi monopole de la justice, le régime colombien entend par ce "statut de sécurité" se donner les moyens d'une répression accrue contre le mouvement ouvrier en légalisant perquisitions, arrestations et tortures.

Les droits d'expression et d'organisation du mouvement ouvrier sont fortement frappés. Ainsi l'article 4 de ce statut crée le délit de "trouble à l'ordre public", assorti d'une peine de vingt à vingt-quatre ans de réclusion s'il y a une mort, même accidentelle. Ce délit concerne, selon le statut, "ceux qui dans les centres ou milieux urbains, provoquent des troubles de l'ordre public ou y prennent part, altèrent le déroulement pacifique des activités sociales". Des centaines de militants ouvriers ont été arrêtés ces derniers mois sous ce chef d'accusation.

Selon des organisations telles que Amnesty International et la Ligue des Droits de l'Homme, ce

sont quelque 2 500 personnes qui ont été arrêtées pour délit politique de septembre 78 à mai 79. Il y a plus de 7 000 prisonniers politiques dont un grand nombre sont déportés à l'île-prison de la Gorgona, après avoir été soumis aux pires sévices, à la torture et jugés par un conseil de guerre. Ces arrestations ne touchent pas seulement les militants, les intellectuels ou les dirigeants de l'opposition, elles ont un caractère massif, 200 arrestations ont été opérées dans les zones rurales de Yacopi et de Viota au cours du dernier mois. A Bogota, 80 habitants d'un quartier populaire de la ville ont été incarcérés à la suite de la manifestation du Premier Mai ainsi que 20 ouvriers de l'entreprise de Paz del Rio qui avaient tenté un mouvement de grève. Les 7 500 métallurgistes du Syndicat des aciéries Paz del Rio s'étaient mis en grève pour exiger une augmentation de 75 o/o pour compenser les ravages de l'inflation, montrant par là la volonté et la capacité de résistance de la classe ouvrière face à l'offensive de la bourgeoisie colombienne.

Une des conséquences les plus graves du statut est la limitation des droits de la défense dans les procès. Plus de 500 personnes sont détenues pour délit politique. Les mass media sont soumises à la censure. Et le gouvernement applique l'art. 28 de la Constitution qui est prévu en cas de "guerre". N'importe quel citoyen peut être arrêté pour le simple fait d'être "suspect". Il peut être jugé sans véritable droit à la défense ni possibilité de faire appel.

Contre "l'uruguayisation" du régime : unité des organisations ouvrières pour défendre les droits démocratiques

Face à cette escalade de répression et de militarisation, le PSR, organisation sympathisante de la IV^e Internationale a impulsé une large campagne unitaire qui a culminé par l'organisation d'un grand Forum pour les droits de l'homme qui s'est réuni à Bogota les 30, 31 mars et 1^{er} avril. Préparé dans tout le pays par des mobilisations — malgré une campagne d'intimidation du gouvernement, de janvier à mars plus de 2 000 arrestations — ce forum a rassemblé toutes les forces du mouvement ouvrier colombien, de nombreuses délégations syndicales (198 syndicats étaient représentés), des organisations paysannes, l'ensemble des partis ouvriers, des délégués d'organisations étudiantes, féministes, confessionnelles, des personnalités libérales, des démocrates. Une pétition contre la "loi de sécurité" et la répression exigeant l'organisation d'un plébiscite national obtint 300 000 signatures en deux mois. Prolongeant la mobilisation pour ce forum, la CNS, la centrale syndicale, a appelé à un 1^{er} mai unitaire.

Témoignage d'un paysan victime des opérations de l'armée

Nous omettons son nom pour des raisons de sécurité...

Le 20 janvier, une patrouille de l'armée est arrivée chez moi. Ils m'ont attaché à un arbre et m'ont frappé avec la crosse d'un fusil. Ensuite, ils m'ont emmené un peu plus loin en disant qu'ils allaient me tuer. Ils m'ont tiré les cheveux et envoyé contre un arbre. J'ai cru que j'allais y rester ! Ensuite, ils m'ont fait marcher jusqu'au campement dirigé par un officier que les soldats appelaient la "panthère". Il m'a frappé violemment à coups de crosse et menaçait de me tuer. En même temps, il m'envoyait des coups de poing à la figure. Je saignais tellement, je saignais beaucoup, une vraie hémorragie ! Alors il m'a obligé à boire le sang qui coulait après l'avoir recueilli dans ma main. Un autre officier m'a enfilé alors une cigarette dans la bouche en me frappant en même temps à l'estomac. Cette nuit-là, je l'ai passée, comme j'étais, attaché à un arbre.

Le jour suivant, ils m'ont fait monter dans un hélicoptère. Pendant le voyage, ils disaient qu'ils allaient me lancer dans le vide. Quand nous sommes arrivés à Yacopi, ils m'ont bandé les yeux et m'ont enfermé dans une pièce. Après ils ont recommencé l'interrogatoire et les coups. J'ai cru vraiment que j'allais mourir. Après ça, je suis resté 5 jours sans manger et sans boire. Puis ils m'ont relâché. J'étais plus mort que vivant. Je suis allé chez un médecin pour le constat. Il était atterré et m'a dit que j'allais probablement mourir à cause des coups.

Cette campagne a eu un large écho dans l'opinion, amenant les Eglises mêmes à prendre position contre les violations des droits de l'homme. Une solution à "l'uruguayenne" ou "à la Pinochet" n'est pas inévitable, comme l'a



montré le forum qui fut l'occasion de mobiliser de manière massive le mouvement ouvrier et ses alliés et de faire apparaître ainsi un rapport de forces réel face à Turbay.

Le retentissement international de la campagne exerce aussi une pression importante sur le gouvernement colombien.

Les assemblées et manifestations unitaires organisées à Genève et Lausanne avec la participation de la LMR, pour la visite du président colombien, avec, entre autres, Socorro Ramirez, dirigeante du syndicat enseignant en Colombie et candidate trotskyste aux dernières élections présidentielles, contribuent à élargir la solidarité internationale.

Vincent



SALVADOR

UNE REPRESSION FEROCÉ

L'assassinat du chargé d'affaires suisse au Salvador, l'occupation de plusieurs ambassades ont fait les gros titres de la presse bourgeoise dite d'information. Même la Voix Ouvrière, organe du PdT, s'est jointe au concert de regrets hypocrites, après cet assassinat en titrant "Notre (réd.!!!) chargé d'affaires assassiné"...

Le titre de chargé d'affaires ne saurait être mieux choisi pour le représentant des affaires de l'impérialisme suisse dans ce pays où il participe à l'exploitation féroce d'une main-d'œuvre à bon marché : une personne sur trois est au chômage, 60 o/o de la main-d'œuvre agricole est sous-employée ou totalement inemployée, le taux d'analphabétisation atteint 40 o/o, la malnutrition affecte 93 o/o des enfants en âge scolaire, 48 o/o de la population manque d'eau potable et il n'y a qu'un médecin pour 10 000 habitants. Le régime du Général Romero se maintient par la terreur : quelques jours avant l'assassinat du chargé d'affaires, l'armée tirait sur une

foule de 500 personnes qui s'étaient réunies dans la cathédrale de San Salvador. Il y eut au moins une trentaine de morts. La répression — attaque de l'armée contre les grévistes — n'a pas pu empêcher des mouvements de masses importants, comme la lutte des travailleurs des entreprises Pesca S.A. Pronasca, Constanca et Tropical qui ont réussi à arracher des revendications importantes. Le silence complice de la grande presse sur les atrocités commises par la dictature est, pour nous, la mesure du crédit que l'on peut accorder au torrent d'humanisme hypocrite qui a été déversé à longueur de colonnes à propos de l'assassinat du chargé d'affaires. Le socialiste Aubert, commis voyageur des intérêts de la bourgeoisie suisse s'est montré à la hauteur de sa tâche : noyer dans un hypocrite humanisme la complicité sanguinaire de la bourgeoisie helvétique avec les dictatures latino-américaines.

Vt

NICARAGUA

Assaut contre Somoza

Depuis 15 jours, les troupes du Front Sandiniste ont lancé l'assaut contre la dictature de Somoza. Retraqué dans son "bunker", forteresse moderne sur un pays de misère à l'image de son régime dictatorial, Somoza est lâché par tous ses amis d'hier. Les ministres des affaires étrangères du Venezuela et de l'Equateur, entremetteurs des USA, tentent de trouver une "solution négociée" pour achever sans trop de heurts la dictature du "président". Cette crise confirme l'instabilité sociale profonde des régimes dictatoriaux d'Amérique latine, que la résistance des travailleurs argentins, brésiliens, colombiens ou péruviens au cours des derniers mois a également mis à jour. Depuis la défaite du Chili, cette crise érode les "solutions fortes" mises en place par l'impérialisme pour dominer toute mobilisation des masses. Mais une question reste ouverte: quel régime prendra la place de celui de Somoza? L'orientation principalement nationaliste du Front Sandiniste laisse la porte ouverte à des solutions de conciliation nationale qui ne répondraient pas à la tâche centrale: l'indépendance de classe des travailleurs et l'instauration d'une solution socialiste.